

PRIX ET QUALITÉ
DU SERVICE PUBLIC
DE PRÉVENTION
ET DE GESTION
DES DÉCHETS
MÉNAGERS
ET ASSIMILÉS

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



Envoyé en préfecture le 15/12/2025

Reçu en préfecture le 15/12/2025

Publié le



ID : 037-213701394-20251209-DEL_09122025_02-DE



Réduire &
Sensibiliser



Collecter



Valoriser



Financer

DES DÉCHETS MÉNAGERS DANS LA MÉTROPOLE

La Métropole de Tours assure, depuis 2000, le service d'élimination des déchets ménagers et assimilés de ses 22 communes membres.

Le territoire représente 302 825 habitants répartis sur 39 000 hectares et comprend tout type d'habitat : des centres urbains, des villes pavillonnaires comme des communes rurales. Tours Métropole Val de Loire (TMVL) exerce ainsi en totalité la compétence « élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés », à savoir la collecte, le tri, la gestion des recypars, le traitement et la valorisation.

Pour exercer sa compétence de gestion des déchets, la Direction Stratégie et Valorisation des Déchets et Matières compte au 31 décembre 2024, 281 agents permanents dont 23 agents saisonniers ou remplaçants. Elle fait également appel à des sociétés privées pour certaines collectes en milieu rural et pour le transport, le tri et le traitement des déchets.

Les objectifs du service sont multiples :

- offrir aux habitants des prestations de qualité, efficaces et harmonisées sur l'ensemble du territoire dans le respect de la réglementation et de la sécurité des agents et des usagers,
- faire maigrir les poubelles,
- valoriser le maximum de déchets par recyclage, compostage ou valorisation énergétique,
- développer des économies d'échelle sur l'ensemble des missions.



LES CHIFFRES MARQUANTS DE L'ANNÉE 2024

Cette année, les tonnages de déchets augmentent de 1%.

Le tonnage total est de **142 651 TONNES** soit **471 KG** de déchets produits par habitant et par an.

Le taux global de valorisation des déchets est à **65%**, objectif prévu par la loi de transition énergétique pour 2025.

⇒ Voir tableaux page 39.

LES ÉVÈNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2024

- Extension du réseau de Points d'Apport Volontaire Enterrés (PAVE)
- Dotation de composteurs individuels, composteurs partagés et lombricomposteurs dans les foyers
- Opération de broyage à l'automne pour les particuliers de Tours n'ayant pas de collecte de végétaux
- Fonctionnement sur une année complète du nouveau centre de tri du Cassantin
- Déploiement des collectes des biodéchets sur les marchés alimentaires de Tours et de Joué-Lès-Tours avec l'association TIPI et les Vers de Tours
- Mise en place des premières actions liées à l'élaboration du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) en partenariat avec Touraine Propre
- Lancement de la concession de service public pour la sensibilisation, la précollecte, la collecte des déchets alimentaires, et la conception, la construction, et l'exploitation d'une unité de bio-préparation
- Mise en place de filières à Responsabilité Élargie des Producteurs (REP) pour les jouets, les déchets du bâtiment, articles de loisirs et de bricolage dans les recypars
- Mise en place de deux systèmes de Gestion de la Relation Client (GRC) : l'un permettant la prise de rendez-vous en ligne pour la collecte des encombrants, et l'autre offrant la possibilité de commander un composteur ou un lombricomposteur via un formulaire en ligne

SOMMAIRE

RÉDUIRE & SENSIBILISER



- P.5
LA RÉDUCTION DES DÉCHETS À LA SOURCE
P.8
LA COMMUNICATION DE PROXIMITÉ
P.10
LA SENSIBILISATION DES SCOLAIRES
AUX GESTES DE TRI ET À LA VALORISATION

VALORISER



- P.23
LE SERVICE **RECYPARCS**
P.25
VALORISATION ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS
P.29
LES DÉCHETS **RECYCLÉS ET VALORISÉS**
P.32
LES DÉCHETS **NON VALORISÉS**

ANNEXES

- P.38

COLLECTER



- P.13
LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS
P.18
L'UNITÉ BACS
P.19
LES COMPOSTEURS
P.20
L'UNITÉ POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

- P.21
DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU
COLLECTE DU VERRE

FINANCER



- P.35
LES INDICATEURS ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS
P.36
FONCTIONNEMENT
P.37
INVESTISSEMENT



RÉDUIRE & SENSIBILISER



P.5

LA RÉDUCTION

DES DÉCHETS À LA SOURCE

P.8

LA COMMUNICATION

DE PROXIMITÉ

P.10

LA SENSIBILISATION

DES SCOLAIRES

AUX GESTES DE TRI

ET À LA VALORISATION



LA RÉDUCTION DES DÉCHETS À LA SOURCE

Dès 2011, Tours Métropole Val de Loire s'est engagée dans la lutte pour la réduction des déchets à la source en adoptant un programme de prévention avec l'ADEME. Voici les différentes actions qui sont menées au quotidien afin de réduire et éviter la production de déchets sur le territoire métropolitain pour un total d'environ 7 844 tonnes de déchets détournés ou évités soit 25 kg/hab/an.

PRÉVENTION DES DÉCHETS

26 948 COMPOSTEURS

ont été distribués aux particuliers possédant un jardin, soit un taux d'équipement sur le territoire de 40 %. Cette action permet de détourner 70 kg par an et par habitant de déchets verts et biodéchets soit environ 4 715 tonnes par an.

146 SITES DE COMPOSTAGE PARTAGÉ

ont été installés pour 5 650 habitants, grâce à l'action de Tours Métropole Val de Loire, complétée par la dotation de 30 sites supplémentaires fournis par Touraine Propre. Ces composteurs partagés sont aujourd'hui en fonctionnement, et de nombreux autres sont en projet. Cette action permet le détournement d'environ 146 tonnes de biodéchets par an.

1 394 LOMBRICOMPOSTEURS

sont à ce jour en fonctionnement dans des appartements ou maisons de ville. Cette action permet de détourner et de valoriser environ 77 kg de biodéchets par an et par foyer soit environ 107 tonnes par an.

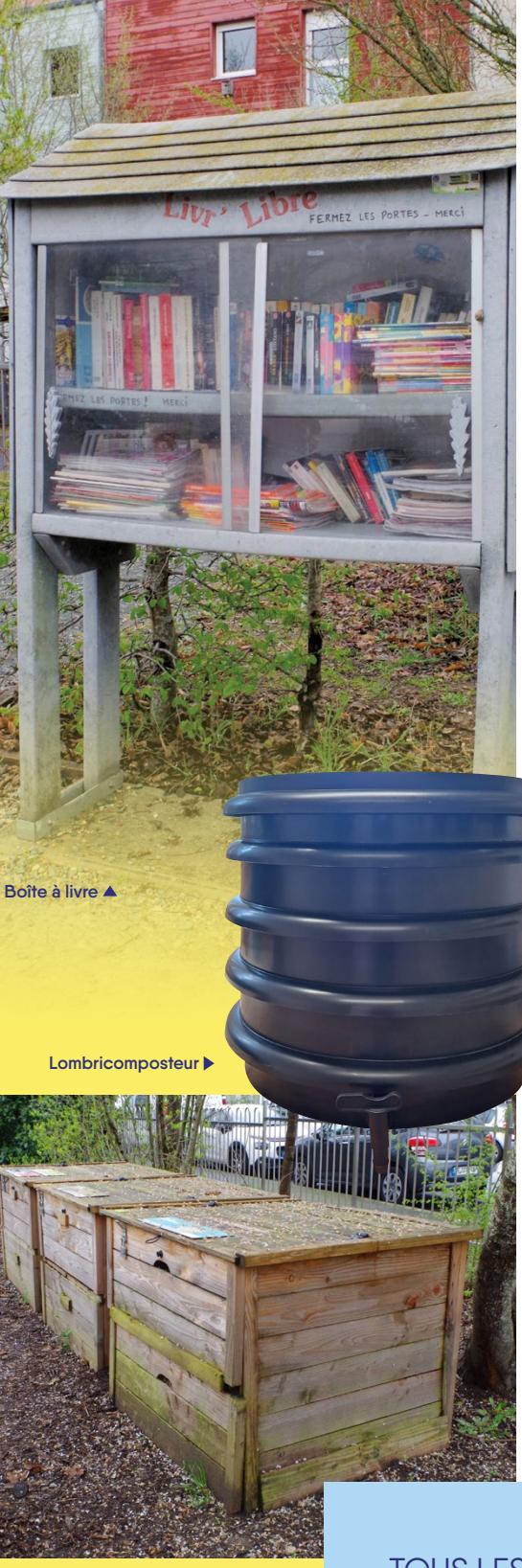
48 566 STOP PUB

sont apposées sur les 123 337 boîtes à lettres accessibles de notre territoire. À ce jour, un taux d'apposition de 39,4% permet d'éviter la distribution d'environ 1 845 tonnes/an de prospectus.

64 BOÎTES À LIVRES

sont aujourd'hui installées grâce au financement du syndicat Touraine Propre. Elles permettent, dans des lieux propices à la détente, de donner une seconde vie aux livres et revues, de transmettre le plaisir du livre et le goût de la lecture, de créer du lien social et de fédérer les personnes autour d'un bien commun. Ces boîtes à livres permettent le réemploi de 300 kg de livres par site, soit un total d'environ 19 tonnes détournées par an.

**TOUS LES ECO-AMBASSADEURS SONT RÉFÉRENTS SUR LE SUJET DU COMPOSTAGE.
LEUR MISSION CONSISTE À DÉVELOPPER DES SITES DE COMPOSTAGE PARTAGÉ AINSI QU'À ORIENTER ET ACCOMPAGNER LES USAGERS DANS LEUR DÉMARCHE DE TRAITEMENT DES DÉCHETS À LA SOURCE.**



Boîte à livre ▲

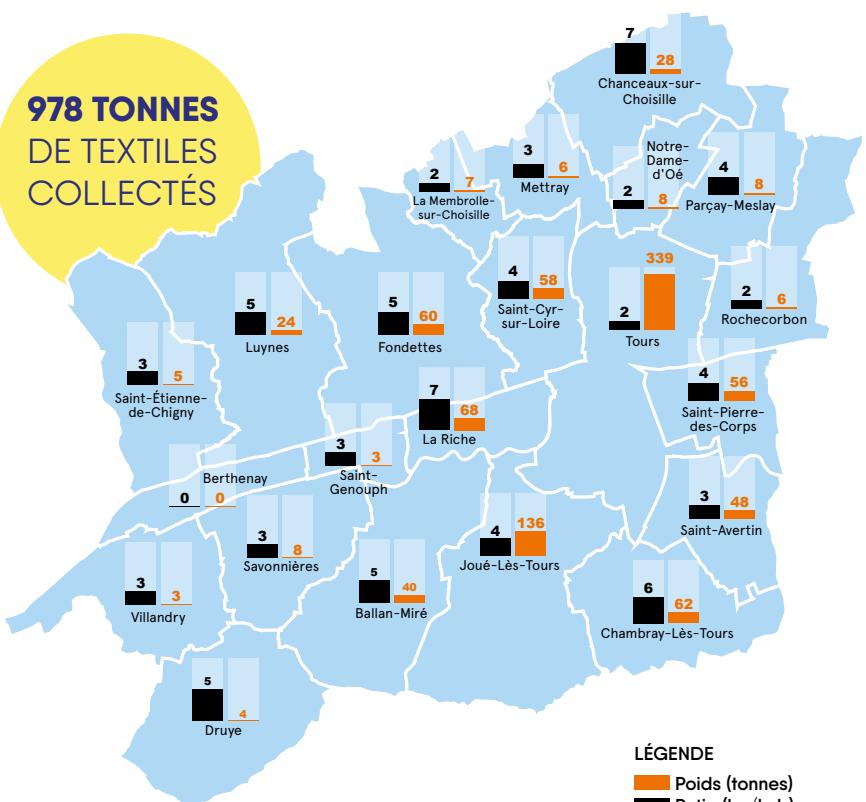
Lombricomposteur ►

Composteurs partagés ▲



COLLECTE DE TEXTILES DANS LA MÉTROPOLE

978 TONNES
DE TEXTILES
COLLECTÉS



Grâce à un maillage de 127 bornes textiles implantées sur le territoire, l'entreprise Le Relais a collecté, recyclé et valorisé 978 tonnes de textiles en 2024 soit une augmentation de 80 tonnes par rapport à 2023.

☛ Voir carte ci-dessus.

Bornes textiles « Le Relais » ▲

LE RÉEMPLOI

Depuis mars 2022, Tours Métropole Val de Loire (TMVL) a installé 3 caissons de réemploi dans les recy parcs de Joué-Lès-Tours et de Saint-Pierre-des-Corps, et sur la plateforme de démantèlement des encombrants des Douets à Tours pour détourner des petits objets de type mobilier et appareils électriques, matériel informatique, jouets, vaisselle, articles de jardinage et de sport dont les vélos afin de leur donner une seconde vie.

Une collecte hebdomadaire et une redistribution sont ensuite organisées en partenariat avec les trois acteurs locaux du réemploi qui sont VELOOP, TRI 37 et la ressourcerie La Charpentière pour remettre en état les objets et les proposer à la vente.

Sur 2024, 354 vélos (soit 5,5 T) ont été récupérés en recy parcs et 68 sur la plateforme des encombrants des Douets, soit un total de 422 vélos. Cela représente 35% de l'approvisionnement en vélos pour VELOOP, soit la 2^e source de collecte après le don direct des particuliers.

Tous les vélos sont récupérés, peu importe leur état. Les vélos sont soit reconditionnés, soit démontés pour pièces, les parties les plus abîmées et non réutilisables étant recyclées via l'éco-organisme ECOLOGIC.

Par ailleurs, la Métropole soutient financièrement l'activité d'Emmaüs Touraine et la ressourcerie La Charpentière pour le détournement d'objets et la réduction de déchets engagés sur son territoire.

À noter que La Charpentière a déménagé son local en septembre 2023 et s'est installée rue Fromental à Tours.

En 2026, l'activité réemploi va être amplifiée avec l'installation de nouveaux caissons dans les recy parcs non encore équipés.



LES BODÉCHETS SUR LES MARCHÉS DE PLEIN AIR

Depuis mars 2021, la Métropole a déployé une collecte à vélo des déchets alimentaires sur une grande majorité des marchés du territoire métropolitain.

Ce déploiement s'est appuyé sur trois acteurs :

- **TIPI, du centre social Pluriel(l)e(s)**, qui réalise une action de glanage en vue de la redistribution des invendus encore consommables.
- **Les Vers de Tours**, qui ont été missionnés par la Métropole pour collecter les biodéchets inévitables et les valoriser par lombricompostage après une collecte réalisée à vélo.

• **La Régie de quartier de Joué-Lès-Tours** qui a été missionnée par la Métropole pour collecter les biodéchets inévitables et les valoriser par électrocompostage après une collecte réalisée à vélo.

Ainsi, ce sont 47 tonnes de biodéchets qui ont été détournées et lombricompostées contre 20 tonnes en 2023.

Les biodéchets collectés sont ensuite transportés sur trois sites de lombricompostage situés à La Gloriette, La Riche et Joué-Lès-Tours.



Animation autour des andains de compost

LA COMMUNICATION DE PROXIMITÉ

LA SENSIBILISATION DES HABITANTS AUX CONSIGNES DE COLLECTE

Six Eco-ambassadeurs assurent la communication auprès de la population, en matière de collecte sélective et des consignes métropolitaines liées aux déchets. Leurs interventions participent à la sensibilisation des usagers sur les bonnes pratiques en matière de présentation des déchets.

Parmi ces interventions, on compte notamment :

- L'information auprès des usagers : rencontre en porte-à-porte des habitants, des commerçants ou d'autres usagers, pour expliquer les consignes de tri et répondre aux questions afin de sensibiliser les usagers au tri des déchets.
- Le suivi de la performance et de la qualité des collectes sélectives : les Eco-ambassadeurs en relation avec les agents de collecte, les entreprises prestataires, les organismes HLM, les syndics d'immeubles, les associations de quartier, participent à l'optimisation et au développement des collectes sélectives.

LA COMMUNICATION DE PROXIMITÉ

Les Eco-ambassadeurs sont acteurs de la diffusion des informations liées à la gestion des déchets de la Métropole vers les administrés. À ce titre, ils réalisent chaque année les missions suivantes :

1. LES ACTIONS QUOTIDIENNES

Les actions quotidiennes sont les interventions réalisées par les Eco-ambassadeurs directement auprès des foyers, des commerçants ou des bailleurs. Elles font souvent suite à des refus de collecte ou à des demandes de riverains sur des problèmes de non-respect des consignes liées aux déchets. Ils expliquent pourquoi la poubelle n'a pas été collectée ou tentent de régler des problèmes liés à une mauvaise

utilisation ou compréhension des consignes. Les agents de collecte font remonter chaque jour aux Eco-ambassadeurs les difficultés rencontrées sur le terrain.

2 480 actions ont été menées par les ambassadeurs du tri, permettant de sensibiliser 3 000 personnes.

2. LES INFORMATIONS DE GROUPES OU STANDS

Les ambassadeurs interviennent auprès de groupes adultes pour les informer sur les consignes de tri et le recyclage. 35 stands et événements majeurs (marché de la Rabière pour mettre en place le tri dans les bennes / stand marché du Sanitas / stand quartier des Fontaines / marché de Chambray-Lès-Tours / Lycée Becquerel de Tours / Lycée Victor Laloux de Tours / Lycée Gustave Eiffel de Tours / Aucard de Tours / 14 juillet / Fête du Climat à la Gloriette / Fête de la Biodiversité au jardin botanique / Les nouveaux arrivants à la Riche / La Charraie Chambray-Lès-Tours / Piquetage Beffroi Tours / Lycée Agricole de Fondettes / ALSH Mettray / Foire Expo pour sensibiliser les standistes / Salon du Running Tours / Japan Tours pour sensibiliser les standistes / Clean Walk Université de Tours / Quartier de la Rabière Joué-Lès-Tours / opérations de broyage de déchets verts et distribution de composteurs individuels) ont permis de rencontrer environ 2 200 personnes.



3. L'HABITAT COLLECTIF

Dans ce domaine, les missions sont multiples :

- **Informier** sur la mise en place et l'utilisation de conteneurs enterrés, réinformer les habitants de logements en habitat collectif sur les consignes de tri,
- **Apporter** des solutions aux gardiens afin de faciliter le geste de tri,
- **Mettre en place la signalétique** sur le tri dans les halls ou locaux poubelles des immeubles.

Les outils de communication utilisés :

Afin de faciliter la mission des Eco-ambassadeurs, il existe divers outils de communication :

• **Des tri-sacs de 40L** qui permettent de transporter plus facilement les déchets recyclables dans les bacs jaunes ou bornes à verre (un peu plus de 5 000 sacs de tri ont été distribués),



• **Des documents rappelant les consignes de tri** et pouvant être affichés dans les logements (1 500 affiches dans les immeubles, 5 000 réglettes, 2 500 autocollants relatifs à l'extension des consignes de tri, et 2 500 guides d'utilisation des points d'apport volontaire enterrés).



COMMUNICATION GÉNÉRALE ET FAITS MARQUANTS 2024

- **180 000 aide-mémoires ont été distribués dans les boîtes à lettres pour informer les usagers sur les jours de collecte, les consignes de tri et les renseigner sur le fonctionnement des recypars.**
- **2 500 gobelets en plastique, réutilisables, ont été prêtés à 25 associations (sportives, culturelles, kermesses, ...) pour l'organisation de leurs manifestations (buvette) afin d'éviter l'utilisation de gobelets jetables.**
- **Déambulations et dotation de cendriers de poche lors des événements comme le 14 juillet ou le festival Aucard pour inciter les festivaliers à bien trier leurs déchets.**
- **Organisation d'opérations de broyage de végétaux, distribution de composteurs, ateliers de réparation électroménagers et vélos lors de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets.**
- **Participation à la collecte nationale des jeux et jouets organisée par Ecosystem : 400 kg de jouets collectés et offerts à la ressourcerie La Charpentière.**
- **Accompagnement d'une vingtaine de Clean Walk en prêtant du matériel (sacs et pincettes).**

4. LES ACTIONS COMPLÉMENTAIRES EN 2024

220 actions de terrain : les Eco-ambassadeurs ont rencontré les riverains de Tours afin de leur expliquer ou rappeler les consignes de collecte et de présentation des bacs à déchets. Ces actions ont été menées en étroite collaboration avec le service Brigade Verte de la Mairie de Tours. 600 personnes ont été contactées.

- **Information de la collecte des cartons auprès des commerçants,** pour 1 200 commerçants du centre ville avant Noël

- **11 mises en place de Points d'Apport Volontaire Enterrés (PAVE)** pour 360 foyers,

- **12 interventions chez les professionnels** et suivis de ramassage cartons par TRI 37,

- **Accompagnement de la collecte solidaire des téléphones portables** auprès des écoles et des mairies.

5. LES ACTIONS DE COMMUNICATION LORS DES ÉVÉNEMENTS

Tours Métropole Val de Loire mandate un prestataire pour gérer la communication événementielle sur le tri lors des stands et manifestations qu'elle organise. Au total, pour l'année 2024, 37 stands d'informations ont été mis en place (24 stands sur des marchés, Nature en fête, Foire expo de Tours, Challenge sportif de Fondettes, Place de la biodiversité, Dimanche

au vert, Accueil des nouveaux arrivants de Tours, Braderie de Tours, Tours en fête) permettant de rencontrer environ 2 200 personnes. Tours Métropole Val de Loire assure également, via les Eco-ambassadeurs, la communication sur le tri en participant à des événements de sensibilisation pour le tri des déchets : Foire Expo 500 exposants / Salon du Running Tours 600 coureur(e)s / La Rentrée Universitaire 202 étudiant(e)s. Les thèmes abordés sur les stands sont le tri, le recyclage et le compostage.

Differents matériels et outils sont utilisés lors des stands :

- 3 barnums Tours Métropole Val de Loire,
- exposition Tours Métropole Val de Loire sur la gestion des déchets,
- affiches pour les locaux poubelles des immeubles collectifs (consignes de tri),
- mallette de l'éco-ambassadeur présentant le devenir des emballages recyclés,
- échantillons d'objets recyclés,
- composteur en exposition,
- mise à disposition de mémentos, guides du tri, aide-mémoires,
- documents de présentation sur l'utilisation des composteurs et le compostage.

TÉLÉPHONES PORTABLES



Pour la 4^e année consécutive, Tours Métropole Val de Loire a participé à la collecte nationale des téléphones portables usagés mis en place par Ecosystem. Des urnes de collecte présentes dans les accueils des 22 mairies, ainsi

que dans les 7 recypars, la trimobile et 18 écoles participantes au Défi des Écoles, ont permis de collecter plus de 1 810 téléphones afin de les réparer pour des foyers démunis, ou les recycler. Fort de ce résultat, TMVL a fini première collectivité de France à avoir collecté le plus de téléphones lors de cette opération nationale.

Envoyé en préfecture le 15/12/2025

Reçu en préfecture le 15/12/2025

Publié le

S²LO

ID : 037-213701394-20251209-DEL_09122025_02-DE

LA SENSIBILISATION DES SCOLAIRES AUX GESTES DE TRI ET À LA VALORISATION

LES ANIMATIONS SCOLAIRES

Depuis l'automne 2018, des prestataires ont été retenus sur appel d'offres, pour l'information auprès des établissements scolaires, et des visites d'équipements de tri (centre de tri, plateforme de compostage).

Le but est de sensibiliser les enfants au tri et au recyclage des déchets et à leurs impacts sur l'environnement. Il s'agit de mettre en place des animations pédagogiques adaptées aux scolaires, faisant appel à une démarche participative et à différentes approches complémentaires (ludique, scientifique, artistique, contact avec le terrain, débats, ...).

LE PROJET D'ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES SUR LES DÉCHETS

Le projet cible les 93 écoles de la Métropole pour les classes de cycle 3 (CE2 au CM2). Pour l'année 2024, les trois prestataires JTS, COULEURS SAUVAGES et PRECIOUS PLASTIC ont été chargés des animations scolaires suivantes :

ANIMATION *Rien ne se perd, tout se transforme*

Le thème des déchets est abordé d'une façon ludique avec trois créations au choix : le hérisson, le porte-monnaie et des éponges à partir de chaussettes usées (éponges tawashi). Le fait que chaque enfant apporte ses propres déchets et reparte avec sa réalisation amène un plus considérable à cette animation.

40 animations ont été réalisées avec la participation de 949 élèves.

ANIMATION

Du papier au papier

Cette animation illustre le recyclage des papiers usagés en papier recyclé grâce à des tamis. Chaque enfant repart avec sa feuille de papier recyclé réalisée durant l'animation.

40 animations ont été réalisées avec la participation de 949 élèves.

ANIMATION

Malle Rouletaboule

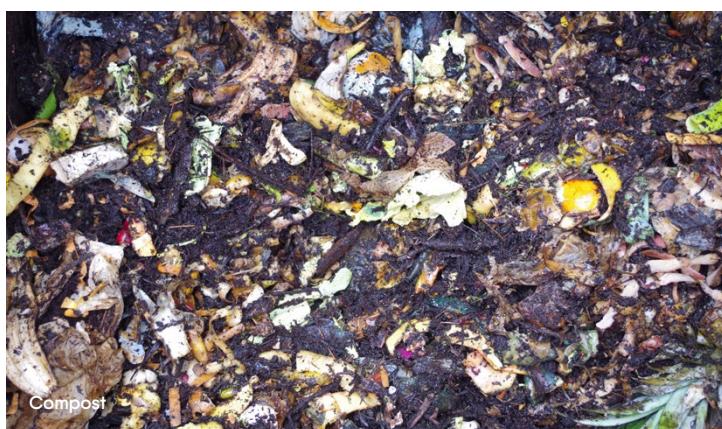
Ce module propose de rechercher, d'explorer et de comprendre les déchets, leurs filières de recyclage, leur traitement et leur gestion. Il intègre une approche scientifique et conceptuelle.

38 animations ont été réalisées avec la participation de 915 élèves.

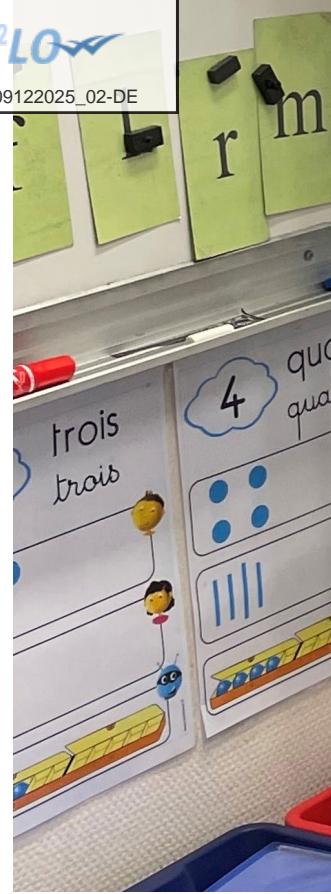
ANIMATION

Les secrets du compost

Cette animation permet de comprendre le recyclage des matières organiques, de découvrir les invertébrés et leurs rôles respectifs.



30 animations ont été réalisées avec la participation de 622 élèves.





Animation compostage en classe

ANIMATION***Les secrets du lombricompostage***

En adoptant un lombricomposteur et ses vers en classe pendant un an, les enfants vivent une expérience de recyclage grandeur nature.

30 animations ont été réalisées avec la participation de 621 élèves.

ANIMATION***Réemploi 5R***

Cette animation permet aux élèves d'aborder la notion des 5 R, et donc de la réduction des déchets. À travers les différents ateliers, ils pourront ainsi déceler quelles actions ils peuvent mettre en place chaque jour pour réduire leurs déchets.

30 animations ont été réalisées pour 690 élèves

ANIMATION***Trop de déchets, qu'est-ce qu'on fait ?***

Cette animation permet de découvrir le recyclage des matières, connaître les techniques et les intérêts du recyclage (métaux, plastique, verre...).

40 animations ont été réalisées avec la participation de 902 élèves sensibilisés.

ANIMATION***Gaspillage alimentaire***

Il s'agit de comprendre comment sont produits les aliments, ce qu'est le gaspillage alimentaire et les gestes à adopter pour l'éviter.

40 animations ont été réalisées avec la participation de 877 élèves.

ANIMATION***Le recyclage du plastique***

L'animation est dédiée à la problématique des plastiques et invite à se questionner sur leur consommation, la manière de les trier, leurs impacts et le devenir des déchets. Elle se base sur une mise en œuvre ludique afin d'être dans l'interaction avec les enfants et le « faire », en intégrant un mélange d'échanges avec les enfants, de transmissions d'informations et de réalisations pratiques à travers l'utilisation de mini-machines.

33 ateliers ont été réalisés avec la participation de 780 élèves.

LE DÉFI DES ÉCOLES***Acte 18***

Chaque année, un concours est organisé pour les écoles primaires de la Métropole. Le défi des écoles en 2024 consistait en un concours de collecte des téléphones portables usagés dans le but de leur donner une seconde vie pour l'association France Victimes, Emmaüs Connect.

16 écoles inscrites,
109 classes, soit 2 600 élèves
pour 694 téléphones collectés

**BILAN TOTAL
DES ANIMATIONS**

250
**ANIMATIONS
ET VISITES**

6 250
**ÉLÈVES
SENSIBILISÉS**



COLLECTER



P.13

**LA COLLECTE DES DÉCHETS
MÉNAGERS ET ASSIMILÉS**

P.18

L'UNITÉ BACS

P.19

LES COMPOSTEURS

P.20

**L'UNITÉ POINTS D'APPORT
VOLONTAIRE**

P.21

**DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU
COLLECTE DU VERRE**

LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

LES PRESTATIONS RÉALISÉES

Tours Métropole Val de Loire met à la disposition de ses habitants un dispositif complet de collecte des déchets ménagers :

- une collecte des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR),
- une Collecte Sélective (CS) des emballages et journaux-revues-magazines,
- une collecte des végétaux,
- une collecte du verre,
- une collecte des encombrants,
- une collecte des cartons pour les gros producteurs.

Elle s'appuie pour cela sur une régie de service et des contrats avec les entreprises privées de collecte.



LA RÉGIE

Tours Métropole Val de Loire dispose d'un Service Gestion des Matières dont une partie est assurée en régie directe. Celle-ci compte 217 agents, répartis sur trois dépôts.

LE DÉPÔT NORD, situé rue Christian Huygens à Tours Nord, il accueille :

- 1 chef de dépôt
- 2 responsables de secteur
- 1 chef d'équipe
- 36 agents

LE DÉPÔT CENTRE, situé sur le site du pôle environnemental de La Grange David à La Riche, il accueille :

- 1 chef de dépôt et chef de l'Unité Collecte des déchets et matières
- 1 adjoint au chef de dépôt
- 1 agent-référent EPI
- 2 responsables de secteur le matin et 2 responsables de secteur l'après-midi
- 2 chefs d'équipe le matin et 1 chef d'équipe l'après-midi
- 54 agents le matin et 40 agents l'après-midi

LE DÉPÔT SUD, situé dans la zone d'activité n°2 de Joué-lès-Tours, il accueille :

- Collecte
- 1 chef de dépôt
 - 2 responsables de secteur
 - 2 chefs d'équipe
 - 45 agents

Unité Bacs / PAVE

- 1 responsable
- 1 assistant
- 2 responsables de secteur
- 15 agents
- 1 chargée de mission
- 1 agent opérationnel

Ces équipes sont supervisées depuis le siège métropolitain par le responsable du Service Gestion des Matières.

Il supervise également l'agent en charge de la gestion des moyens matériels.

FAITS MARQUANTS 2024

Les travaux du Dépôt Sud, débutés en octobre 2022, ont été finalisés en début d'année 2024. Les agents des différents services de la Direction ont ainsi pu réintégrer leurs locaux le 1^{er} avril 2024.

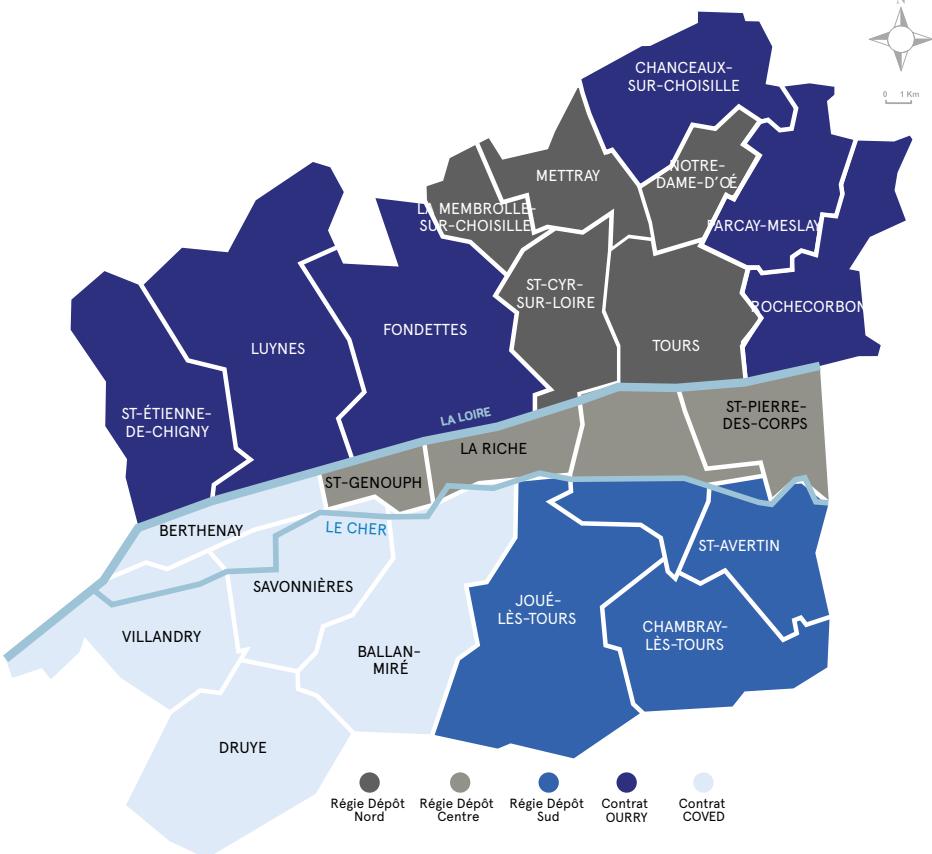




LES PRESTATAIRES PRIVÉS :

**Tours Métropole
Val de Loire fait appel
à des prestataires privés pour
les collectes suivantes :**

- **Les collectes sélectives** (emballages et papiers en mélange d'une part, et végétaux d'autre part) et des déchets ménagers résiduels sont réalisées par l'entreprise OURRY sur les communes de Chanceaux-sur-Choisille, Fondettes, Luynes, Parçay-Meslay, Rocheboron et Saint-Étienne-de-Chigny, et par l'entreprise COVED sur les communes de Ballan-Miré, Berthenay, Druye, Savonnières et Villandry.
- **Les collectes de cartons** des commerces sur l'ensemble du territoire de la Métropole (sauf Tours Centre) par l'entreprise d'insertion TRI 37.
- **La collecte des conteneurs d'apport volontaire** est réalisée :
 - par l'entreprise OURRY pour les bornes OMR et CS au Nord de la Loire, au Sud du Cher et de l'hypercentre de Tours,
 - par l'entreprise SUEZ pour les bornes à verre sur l'ensemble du périmètre métropolitain.



LA RÉGIE DE LA COLLECTE EFFECTUE LES MISSIONS SUIVANTES :

- **La collecte des Ordures** Ménagères Résiduelles et des emballages recyclables en porte-à-porte (PàP) sur les communes de Chambray-Lès-Tours, Joué-Lès-Tours, La Membrolle-sur-Choisille, La Riche, Mettray, Notre-Dame-d'Oé, Saint-Avertin, Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Genouph, Saint-Pierre-des-Corps, et Tours.
- **La collecte des végétaux** en porte-à-porte sur les communes de Chambray-Lès-Tours, Joué-Lès-Tours, La Membrolle-sur-Choisille, La Riche, Mettray, Notre-Dame-d'Oé, Saint-Avertin, Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Genouph, Saint-Pierre-des-Corps et certains quartiers de Tours.
- **La collecte des encombrants** sur rendez-vous sur l'ensemble des communes de la Métropole.
- **Le verre en porte-à-porte** pour les gros producteurs (restaurants, bars, brasseries, établissements de nuit et établissements touristiques) installés sur le territoire de Tours Métropole Val de Loire.
- **Le carton en porte-à-porte** pour les gros producteurs installés notamment dans l'hypercentre de Tours.
- **La collecte des Points d'Apport Volontaire Enterrés (PAVE)** destinés à la collecte des Ordures Ménagères Résiduelles et le tri sélectif entre Loire et Cher (sauf hypercentre de Tours).



LE PARC DE VÉHICULES

☛ Voir page 40.

RENOUVELLEMENT DU PARC

• **Livraisons 2024:**

- 1 Benne à Ordures Ménagères 19 tonnes
- 2 Bennes à Ordures Ménagères 26 tonnes
- 1 benne de collecte des PAVE 26 tonnes
- 1 poids lourd 26 tonnes grue plateau - entretien des PAV(E)
- 2 véhicules légers électriques (Dépôt Centre et Dépôt Sud)

• **Commandes 2023 non livrées :**

- 2 Bennes à Ordures Ménagères 12 tonnes

• **Commandes 2024:**

- 1 Benne à Ordures Ménagères 26 tonnes
- 1 utilitaire benne 3T électrique (Recyparc)

• **Réforme de véhicules**

- 1 Benne à Ordures Ménagères 19 tonnes

MAINTENANCE DU PARC

Cinq agents du service Gestion de Flotte sont dédiés à la maintenance du parc de Bennes à Ordures Ménagères (BOM).

Trois sont en poste sur l'atelier du Dépôt Centre de La Grange David et deux sur l'atelier du Dépôt Sud.

- L'activité de maintenance des véhicules du Service Gestion des Matières a généré plus de 1 300 interventions de maintenance en 2024. Environ 570 de ces interventions sont préventives (règlementaire ou constructeur).
- Environ 600 commandes de fournitures auprès de 45 fournisseurs ont été traitées en 2024 (approvisionnement des stocks ou intervention de maintenance).
- 13 grosses réparations sur les boîtes de vitesses, ponts, chaudronnerie et compaction de BOM ont été traitées. En raison du vieillissement du parc, ce type de travaux est en nette augmentation.

Envoyé en préfecture le 15/12/2025

Reçu en préfecture le 15/12/2025

Publié le

S²LO

ID : 037-213701394-20251209-DEL_09122025_02-DE



Collecte des déchets résiduels

LA COLLECTE DES DÉCHETS RÉSIDUELS

La collecte des déchets ménagers résiduels est conteneurisée :

la collecte est donc mécanisée.

La fréquence de collecte est de 1 à 2 passages par semaine, auprès de l'ensemble des usagers.

LES TONNAGES COLLECTÉS :

Les tonnages continuent leur baisse par rapport aux années précédentes : la production par habitant est d'environ 193 kg/an/hab., soit une diminution de 1,4% par rapport à 2023. Les actions de prévention et de réduction des déchets telles que l'extension des consignes de tri et le compostage (individuel et partagé) ont contribué à réduire la fraction résiduelle des ordures ménagères.

La part occupée par l'apport volontaire est en légère hausse : 22% en 2024 contre 20% en 2023, 9% en 2014, et 1% en 2011.

☛ Voir graphiques page 40.

FAIT MARQUANT 2024

Les travaux de réhabilitation du Dépôt Sud se sont finalisés en début d'année 2024. Après environ 18 mois de travaux, le service Gestion de Flotte a réintégré un site adapté à ses besoins. Le réaménagement et l'organisation de l'atelier ont été traités par les agents du service. Dans la continuité des travaux, un pont élévateur poids lourds a été installé. Le projet d'informatisation de la gestion du parc a été mené à son terme. Le logiciel As-Tech est paramétré et déployé pour permettre la gestion et la valorisation du parc automobile.



Collecte sélective des déchets



Collecte des objets encombrants

LA COLLECTE SÉLECTIVE

La collecte des emballages et des journaux-revues-magazines en mélange est conteneurisée : **la collecte est donc mécanisée.**

LES TONNAGES COLLECTÉS :

La fréquence de collecte est d'un passage par semaine et les tonnages collectés ne tiennent compte que des emballages et journaux-revues-magazines produits par les ménages et entreprises assimilées. Les productions de cartons et de verre ne sont donc pas intégrées à ces chiffres et font l'objet de collectes spécifiques détaillées ultérieurement.

La Collecte Sélective est en hausse de 2,3% par rapport à l'année précédente. Les différentes campagnes de sensibilisation au tri, qu'elles soient nationales ou métropolitaines, portent leurs fruits. Toutefois, le taux de refus en centre de tri (29%) met toujours en évidence un nombre d'erreurs important. Les usagers doivent donc poursuivre leur effort de tri. La collecte en apport volontaire stagne (+1%).

☛ Voir graphiques page 40.

LA COLLECTE DES VÉGÉTAUX

La collecte des végétaux est organisée sur une partie du territoire de la Métropole : les communes desservies sont entièrement conteneurisées et la collecte est donc mécanisée. La fréquence de collecte est d'un passage par semaine. Cependant, durant la période de repos végétatif (janvier, février, juillet, août et décembre), la collecte est maintenue avec une périodicité de deux passages par mois. Un bac roulant est mis gracieusement à disposition des usagers. Il est possible d'en obtenir un second qui, dans ce cas, est facturé.

LES TONNAGES COLLECTÉS :

En 2024, les indicateurs concernant la collecte des végétaux en porte-à-porte sont les suivants :

☛ Voir graphiques page 41.

Les courbes sont à corrélérer avec la météorologie et à la saisonnalité, notamment avec une collecte hivernale beaucoup moins importante (décembre, janvier et février). Un déficit d'ensoleillement tout au long de l'année 2024 peut expliquer l'absence de pic de productivité au printemps et en automne.

Collecte des déchets végétaux



WWW.TOURS-METROPOLE.FR

LA COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS

La collecte en porte-à-porte des encombrants des ménages est réalisée sur rendez-vous

obtenu auprès des services de Tours Métropole Val de Loire, pour toutes les communes de la Métropole. Certains bailleurs sociaux sont conventionnés avec le Service Gestion des Matières : ils bénéficient ainsi d'un planning de collecte annuel.

Il s'agit d'une collecte manuelle, réalisée en régie par l'Unité Encombrants et collectes spécifiques, selon un zonage permettant, a minima, une collecte par quinzaine sur chaque zone. 3 équipes de 2 agents sont chargées de la collecte, à l'aide de 3 camions plateaux.

Les encombrants sont déposés sur la plateforme de démantèlement des Douets où les matières qui les composent sont séparées pour être valorisées.

LES TONNAGES COLLECTÉS :

En 2024, les indicateurs concernant les encombrants sont les suivants :

☛ Voir graphiques page 41.

Après plusieurs années de baisse, les tonnages augmentent, de nouveau, de 8,6% en 2024, tout comme le nombre de rendez-vous pris. Une communication plus poussée auprès des usagers, ainsi que la mise en place d'une Gestion de la Relation au Citoyen (G.R.C.) pour la prise de rendez-vous via le site de Tours Métropole Val de Loire à partir d'octobre 2024, peuvent expliquer cette hausse.



LA COLLECTE DES CARTONS

Il s'agit d'une collecte manuelle, mécanisée pour partie lorsqu'elle est effectuée à l'aide d'une Benne à Ordures Ménagères, permettant une compaction des volumes collectés. Elle est réalisée en porte-à-porte, auprès des gros producteurs de la Métropole.

Cette collecte est effectuée en régie sur l'hypercentre de Tours de 17h30 à 21h30 du lundi au samedi et par TRI 37, dans le cadre d'un marché de service, sur le reste du territoire, selon une répartition territoriale hebdomadaire élaborée en fonction des zones industrielles ou commerciales à collecter.

LES TONNAGES COLLECTÉS :

Les tonnages de cartons diminuent de 4,4% en 2024. Cette baisse peut s'inscrire dans la tendance actuelle de réduction des déchets mais aussi, par une baisse de la consommation liée à une plus faible dynamique économique et conjoncturelle.

☛ Voir graphiques page 42.

LA COLLECTE DU VERRE

La collecte est réalisée différemment qu'il s'agisse des particuliers ou des gros producteurs :

- les particuliers sont invités à déposer leur verre dans les colonnes d'apport volontaire ;
- les gros producteurs disposent d'une collecte en porte-à-porte, notamment dans l'hypercentre de Tours. Il s'agit d'une collecte partiellement mécanisée, réalisée par l'Unité Encombrants et collectes spécifiques. Les commerçants sont équipés de bacs ou de caisses spécialement dédiées, collectés du mardi au vendredi.

LES TONNAGES COLLECTÉS :

En 2024, les indicateurs concernant la collecte du verre sont les suivants :

☛ Voir graphiques page 42.

On observe une stagnation des tonnages collectés de verre entre 2023 et 2024.

FAIT MARQUANT 2024

Après plusieurs années de baisse des tonnages collectés due notamment à l'effort de dématérialisation d'un maximum de documents, la Direction a décidé de mettre fin à la collecte des papiers de bureau. Il est désormais demandé à chaque agent de poursuivre son geste de tri jusqu'à la poubelle destinée à la collecte sélective des emballages et journaux-revues-magazines.

LES COMPACTEURS DES HALLES

Un modèle compact et esthétique est utilisé au niveau de la place des Halles à Tours. Destiné principalement à l'élimination des déchets des commerçants du carreau des Halles, il sert également aux commerçants lors des marchés du mercredi et samedi et son utilisation est autorisée pour les riverains qui ne sont pas en mesure de stocker leurs bacs à ordures ménagères dans leur habitation



FAIT MARQUANT 2024

Pour permettre aux différents producteurs de trier leurs cartons, un deuxième compacteur, identique au premier, a été mis en place à proximité.

307 tonnes d'Ordures Ménagères Résiduelles et 72 tonnes de cartons ont été collectées avec ces matériels en 2024, soit un total de 379 tonnes. On observe donc une baisse des volumes globaux de 2,3% par rapport à 2023. Cette diminution peut s'expliquer par le développement d'une collecte des biodéchets par les Vers de Tours pour le marché de Halles : environ 10 tonnes de biodéchets ont été détournées en 2024. La mise en œuvre des deux compacteurs représente un coût de fonctionnement annuel de 65 126 €.

L'UNITÉ BACS

GESTION DES CONTENANTS POUR LA COLLECTE EN PORTE-À-PORTE

L'Unité Bacs est chargée de la gestion des contenants destinés aux usagers pour la collecte en porte-à-porte. Placés sous l'autorité du responsable de secteur et du responsable de l'unité, les agents interviennent principalement pour la distribution et l'entretien des bacs roulants et composteurs auprès des usagers.

RÉPARTITION DES CONTENEURS PAR COMMUNE

Le parc total de bacs roulants est de 249 280 bacs tous flux confondus.

☛ Voir tableau page 44.

Le parc de bacs est en augmentation de +0,9%. Les quantités sont restées stables, sans variation significative au cours de l'année.

☛ Voir graphique page 44.

NOMBRE D'INTERVENTIONS SUR LE PARC DE BACS

☛ Voir tableau page 45.

Nous observons une diminution du nombre d'interventions, principalement en raison d'une baisse significative des bacs brûlés.

De plus, à la différence des années précédentes, aucun nouveau bac n'a été mis en place pour les secteurs récemment intégrés à la collecte des déchets végétaux.

LES CHIFFRES DE L'UNITÉ

249 280
CONTENEURS
+0,9%

14 656
INTERVENTIONS
-27,6%

26 948
COMPOSTEURS
+5,9%

ÉVÈNEMENTS, FÊTES, FESTIVALS, MANIFESTATIONS

L'Unité Bacs assure la mise à disposition de bacs temporaires pour divers évènements tels que des challenges sportifs, des vide-greniers, des tournois, des concerts, ainsi que pour les citoyens itinérants ou les besoins liés à des travaux. Ces événements nécessitent une logistique conséquente de la part de notre Unité, mobilisant deux agents à temps plein durant les périodes d'avril à juin et en septembre.

En 2024, 2 844 bacs ont été livrés, soit 711 interventions exclusivement destinées aux prêts de bacs.

☛ Voir graphique page 45.

Envoyé en préfecture le 15/12/2025

Reçu en préfecture le 15/12/2025

Publié le

ID : 037-213701394-20251209-DEL_09122025_02-DE



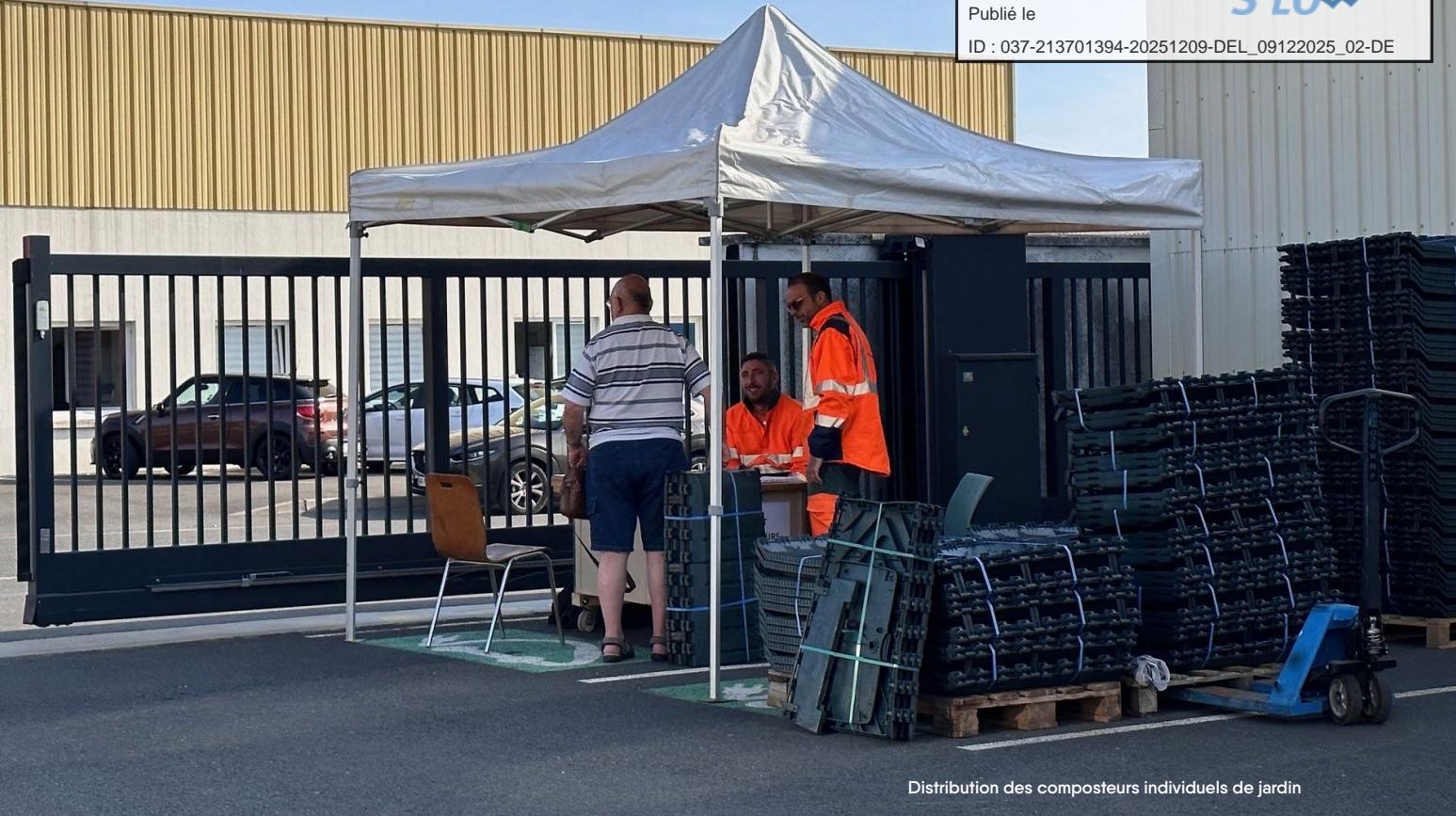
LES MISSIONS PRINCIPALES DE L'UNITÉ BACS

- Distribution et dotation initiale : fourniture des bacs roulants et composteurs aux usagers, mise en place de la dotation initiale dans les immeubles collectifs et les habitations individuelles
- Gestion des demandes des usagers : ajout, retrait ou remplacement de bac à la demande
- Maintenance et réparation : réparation des bacs endommagés (remplacement de pièces signalées par les agents de collecte ou par les usagers) et nettoyage des contenants réutilisables
- Information et sensibilisation : communication auprès des usagers sur les modalités de collecte et de tri
- Gestion évènementielle : installation et retrait de bacs pour des événements culturels, sportifs ou festifs
- Identification et traçabilité : remplacement des étiquettes autocollantes d'identification des bacs

Grâce à ces actions, l'Unité contribue activement à la qualité du service de collecte et à l'accompagnement des usagers dans la gestion de leurs déchets.

LES MOYENS MATÉRIELS

L'unité est équipée d'une flotte de 6 véhicules utilitaires, d'une capacité comprise entre 9 et 15 m³, ainsi que d'un engin de manutention. Une laveuse semi-automatique permet de nettoyer et désinfecter environ 50 bacs par jour.



LES COMPOSTEURS

Suite à l'entrée en vigueur de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire, Tours Métropole Val de Loire doit proposer des solutions aux ménages pour trier leurs biodéchets (déchets alimentaires ou de cuisine, végétaux).

NOUS AVONS
DISTRIBUÉ
1 587
COMPOSTEURS
43%
DES FOYERS
PAVILLONNAIRES
DE LA MÉTROPOLE
SONT ÉQUIPÉS
D'UN COMPOSTEUR
INDIVIDUEL

Le compostage, en tant que solution adaptée aux enjeux environnementaux, a suscité un fort engouement, mobilisant intensément l'Unité pour répondre aux nombreuses demandes de composteurs individuels de jardin.

Face à ce succès, l'Unité, ainsi que nos fournisseurs, ont exceptionnellement été confrontés à des ruptures de stock.

Pour répondre efficacement aux demandes de composteurs, la Métropole a développé une plateforme dédiée à la réservation et à la gestion des demandes (GRC).

Répartition du nombre de composteurs individuels par foyer pavillonnaire :
☞ Voir graphique page 45.



L'UNITÉ POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

Cette Unité est responsable de la gestion du réseau des Points d'Apport Volontaire (PAV) sur l'ensemble du territoire de la Métropole. Sous la supervision directe d'un responsable de secteur et du responsable de l'unité, les agents sont en charge du nettoyage régulier et de la maintenance des Points d'Apport Volontaire, qu'ils soient aériens ou Enterrés.

LEURS MISSIONS PRINCIPALES SONT LES SUIVANTES

ENTRETIEN RÉGULIER :

Nettoyage des plateformes et des bornes émergentes des PAVE à l'aide d'un véhicule utilitaire équipé d'un nettoyeur haute pression. Cela inclut l'enlèvement des graffitis et affichettes, la pulvérisation de produits désinfectants et désodorisants, ainsi que le remplacement des autocollants signalant les flux de déchets.

MAINTENANCE ANNUELLE :

Contrôle et entretien des conteneurs d'apport volontaire, avec vérification du bon fonctionnement du système de préhension, de la plateforme de sécurité et de la cuve métallique interne des PAVE.

VÉRIFICATIONS TECHNIQUES :

Inspection des pièces mécaniques à l'intérieur du cuvelage des PAVE, ainsi que le remplacement ou la réparation des éléments des conteneurs aériens.

MOYENS MATÉRIELS

L'Unité dispose actuellement d'un parc composé de trois véhicules de lavage et d'un camion atelier. L'acquisition d'un deuxième véhicule dédié à la maintenance des PAVE est prévue afin de faciliter le remplacement des conteneurs défectueux directement sur site.

MAINTENANCE

Deux agents à temps plein sont dédiés à cette mission. Ils assurent le remplacement des pièces détachées et veillent au bon état des équipements. Ils installent également les bornes sur les nouveaux Points d'Apport Volontaire Enterrés avant leur mise en service. Pour cela, ils disposent d'un véhicule poids lourd équipé d'une grue et d'un atelier.

Les agents en charge de la maintenance ont effectué **874 interventions**. En moyenne, il y a eu **4,4 interventions par jour**.

⌚ Voir tableau et graphique page 46.

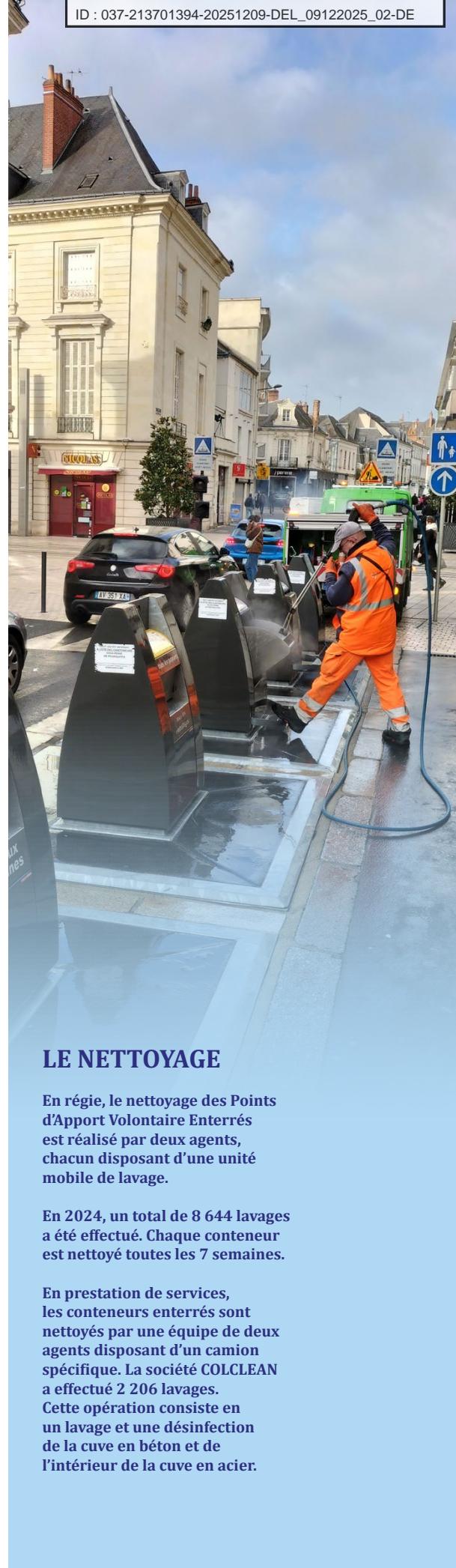
Envoyé en préfecture le 15/12/2025

Reçu en préfecture le 15/12/2025

Publié le

ID : 037-213701394-20251209-DEL_09122025_02-DE

S²LO



LE NETTOYAGE

En régie, le nettoyage des Points d'Apport Volontaire Enterrés est réalisé par deux agents, chacun disposant d'une unité mobile de lavage.

En 2024, un total de 8 644 lavages a été effectué. Chaque conteneur est nettoyé toutes les 7 semaines.

En prestation de services, les conteneurs enterrés sont nettoyés par une équipe de deux agents disposant d'un camion spécifique. La société COLCLEAN a effectué 2 206 lavages. Cette opération consiste en un lavage et une désinfection de la cuve en béton et de l'intérieur de la cuve en acier.

DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU

À la demande des bailleurs sociaux et des copropriétés privées, la Métropole installe des Points d'Apport Volontaire Enterrés.

Cette initiative contribue à limiter les incendies de poubelles, à réduire les contraintes de manutention pour les employés d'immeubles et à prévenir la prolifération de nuisibles dans les espaces communs des bâtiments.

En 2024, 41 conteneurs enterrés tous flux confondus ont été installés soit une augmentation du parc de 2%.

Les 2 123 Points d'Apport Volontaire Enterrés et aériens de la Métropole tous flux confondus, sont collectés par les entreprises OURRY, SUEZ et la régie métropolitaine.

☛ Voir graphiques page 46.



COLLECTE DU VERRE

La collecte des PAV(E) pour le verre est réalisée par la société SUEZ.

La répartition des 735 conteneurs à verre (1 pour 412 habitants) est la suivante :

☛ Voir tableau page 43.

La régie métropolitaine a collecté 698 tonnes de verre provenant des commerces de bouche. Cette collecte est réalisée en porte-à-porte.

8 196 tonnes de verre ont été collectées en Points d'Apport Volontaire. Cela représente 27,07 kg/habitant.

Nous constatons une diminution du tonnage du verre de -0,4%.

☛ Voir tableau et graphiques page 43.

Envoyé en préfecture le 15/12/2025

Reçu en préfecture le 15/12/2025

Publié le

ID : 037-213701394-20251209-DEL_09122025_02-DE

S²LOW

LA REDEVANCE SPÉCIALE

Sont assujetties à la redevance spéciale, conformément aux dispositions réglementaires :

- Les entreprises industrielles, artisanales et de services, y compris les sociétés d'économie mixte qui produisent des quantités importantes de déchets assimilables aux Ordures Ménagères Résiduelles ;
- Les administrations de l'État, les collectivités locales et leurs établissements publics.

Les conditions de tarifications sont les suivantes :

- Seuil d'assujettissement fixé à 2 220 litres par semaine affecté d'un taux de remplissage des bacs à 90%,
- Application d'un tarif de 0,04 €/litre tenant compte du coût réel du service de la collecte et du traitement des déchets,
- Facturation établie sur la base de 48 semaines. Pour les établissements scolaires privés et publics bénéficiant du décompte des congés scolaires, la facturation est établie sur la base de 32 semaines.

Une convention est établie par la Métropole et les établissements concernés. La facturation sera réputée établie à compter de la date définie dans la convention.

Si le montant de la redevance spéciale est supérieur au montant de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), celle-ci est alors déduite de la première. Dans le cas inverse, seul le montant de la TEOM est dû.

Au-delà d'un volume supérieur à 6 660 litres mis à disposition, les services métropolitains se réservent le droit de déclarer la production comme étant immédiatement de nature industrielle, de par son volume. Dans ce cas, le producteur dispose de 4 semaines pour effectuer les démarches nécessaires au recours à une prestation de service.

Nombre de redevables en 2024 : 105

Montant perçu en 2024 : 842 256,55 €



VALORISER



P.23

LE SERVICE **RECYPARCS**

P.25

VALORISATION ET TRAITEMENT
DES DÉCHETS MÉNAGERS

P.29

LES DÉCHETS
RECYCLÉS ET VALORISÉS

P.32

LES DÉCHETS
NON VALORISÉS



LES DIFFÉRENTS RECYPARCS

Tours Métropole Val De Loire exploite en régie 4 recyclparcs :

- **La Milletière**
8 rue de l'Aviation
37100 Tours

- **La Grange David**
57 rue des Montils
37520 La Riche

- **La Haute Limougière**
2 rue Haute Morienne
37230 Fondettes

- **Les Aubuis**
rue Jean Perrin
37500 Saint-Avertin

Les habitants de Tours Métropole Val de Loire peuvent aussi accéder aux recyclparcs de **Joué-Lès-Tours** - 5 rue de Prony - 37300 Joué-Lès-Tours et du Bois de Plante - Rue des Butelles - 37700 Saint-Pierre-des-Corps, dont l'exploitation est assurée par la société OURRY. Ils peuvent également accéder au recyclparc du **Cassantin** - ZA du Cassantin - Chanceaux-sur-Choisille dont l'exploitation est assurée par la société SUEZ Environnement.

À la demande de la Communauté de Commune Gâtine - Racan, la convention d'accès à la déchèterie de Pernay a été stoppée.

Avec cette organisation, tous les habitants des communes de la Métropole de Tours disposent d'un recyclparc dans un rayon de 7 kilomètres de leur domicile.

PRÈS DE
126 705
CARTES
SONT ACTIVES
AU 31/12/2024.



Envoyé en préfecture le 15/12/2025

Reçu en préfecture le 15/12/2025

Publié le

ID : 037-213701394-20251209-DEL_09122025_02-DE

Entrée du Recyparc de la Grange David

LE SERVICE RECYPARCS

Le Service Recyparcs est chargé de la gestion des recyclparcs de la Métropole de Tours.

Il y a 4 agents affectés par recyclparc. Durant l'année, 2 à 3 agents sont maintenus en recyclparc, les autres sont soit en congé, repos, absent ou affecté à des missions annexes : nettoyage/entretien des recyclparcs, petits travaux en recyclparc et navette inter-recyclparcs.

En 2024, le temps de travail des agents a été réparti à 85% en recyclparc, 15% en travaux divers.

L'effectif comprend 26 agents :

- 1 technicien responsable de service
- 1 technicien chargé de la logistique des recyclparcs
- 1 chef d'équipe
- 1 assistante chargée du secrétariat et de la gestion des badges d'accès
- 20 agents de recyclparcs

FRÉQUENTATION ET BADGES D'ACCÈS AUX RECYPARCS

En 2024 les recyclparcs ont reçu 310 084 visites soit une baisse importante de 15% par rapport à 2023.

La répartition est la suivante :
🕒 Voir tableau page 47.

CARTE D'ACCÈS AUX RECYPARCS DE LA MÉTROPOLE DE TOURS

L'accès aux recyclparcs est autorisé uniquement aux véhicules des particuliers disposant d'une carte individuelle à code barre. Les professionnels ne sont pas autorisés.

Suite à une agression violente dont a été victime un gardien de recyclparc dans l'exercice de ses missions, le Comité d'Hygiène et de Sécurité a décidé de mettre en place en octobre 2018 des portiques de limitation de hauteur.

Depuis février 2019, la demande de carte est effectuée sur le site internet de Tours Métropole Val de Loire de manière dématérialisée, à laquelle il faut joindre la copie d'un justificatif de domicile (quittance de loyer ou facture EDF).

L'usager reçoit ensuite sa carte par courrier sous quelques semaines. Il n'est délivré qu'une carte par foyer. Les activités autres que les ménages peuvent par dérogation être acceptées pour des dépôts assimilables aux déchets ménagers.

Les cartes sont lues avec une console portative utilisée par l'agent d'accueil du recyclparc. Les données sont transmises chaque jour par connexion au réseau internet.

Le logiciel de gestion des cartes a été remplacé en 2024 et a été confié à l'entreprise SYMETRI et peut être consulté à distance par le service.

8 299 demandes de badges ont été faites en 2024, dont 1 879 pour renouvellement/perte et 290 pour changement d'adresse.

LES TRAVAUX EFFECTUÉS EN 2024

RECYPARC DE TOURS

Aménagement d'un bassin pour la rétention des eaux d'extinction d'incendie imposé par la DREAL et mise en place d'un portique de hauteur fixe.



RECYPARC DE FONDETTE

Aménagement d'un bassin de rétention des eaux d'extinction d'incendie imposé par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL).



RECYPARC DE LA RICHE

Mise en place d'un portique de hauteur fixe.



LES TONNAGES DÉPOSÉS EN RECPARCS

Le tonnage collecté en 2024 dans les recyparcs est de 36 910 tonnes, soit une hausse de 3 % par rapport à 2023 .

☛ Voir tableau page 47.

Des nouvelles REP ont été mise en place à partir d'octobre 2024 sur l'ensemble des recyparcs, à savoir :

- REP PMCB (Produits et Matériaux de Construction du secteur du Bâtiment)
- REP JJ (Jeux/Jouets)
- REP Couettes/Oreillers
- REP ABJ (Article de Bricolage et de Jardin)

L'apport moyen est d'environ 119 kg par visite.

Près de 70% du tonnage déposé a été recyclé ou valorisé.

☛ Voir graphique page 48.

COLLECTE DES DEEE : DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

Tours Métropole Val de Loire a passé une convention pour le traitement des DEEE avec Ecosystem et OCAD3E, éco-organismes agréés pour la collecte et le traitement des DEEE.

En 2024, près de 1492 tonnes de DEEE ont été collectées dans les recyparcs, à la recyclerie des Douets et au service propreté urbaine, soit environ 4 kg/an/hab. (performance nationale moyenne milieu urbain 2,9 kg/an/hab.). Cela représente une hausse de 5% par rapport à 2023.

Les tonnages se répartissent en 4 sous-catégories :

☛ Voir tableau page 48.

Le soutien financier versé par Ecosystem au titre de la collecte en 2024 a été de 125 224 € soit quasiment la même somme qu'en 2023.

Cette collecte a permis de recycler 1 148 tonnes de matière et de valoriser énergétiquement 149 tonnes de matière.





LA SPL, C'EST QUOI ?

La Société Publique Locale est une société anonyme régie par le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et le code du commerce, mais à capital exclusivement public, qui ne peut être créée que par des collectivités territoriales et leurs groupements.

La SPL exerce son activité uniquement pour le compte de ses actionnaires, sur le territoire des collectivités territoriales et des groupements de collectivités territoriales qui en sont membres (article L.1531-1 du CGCT).

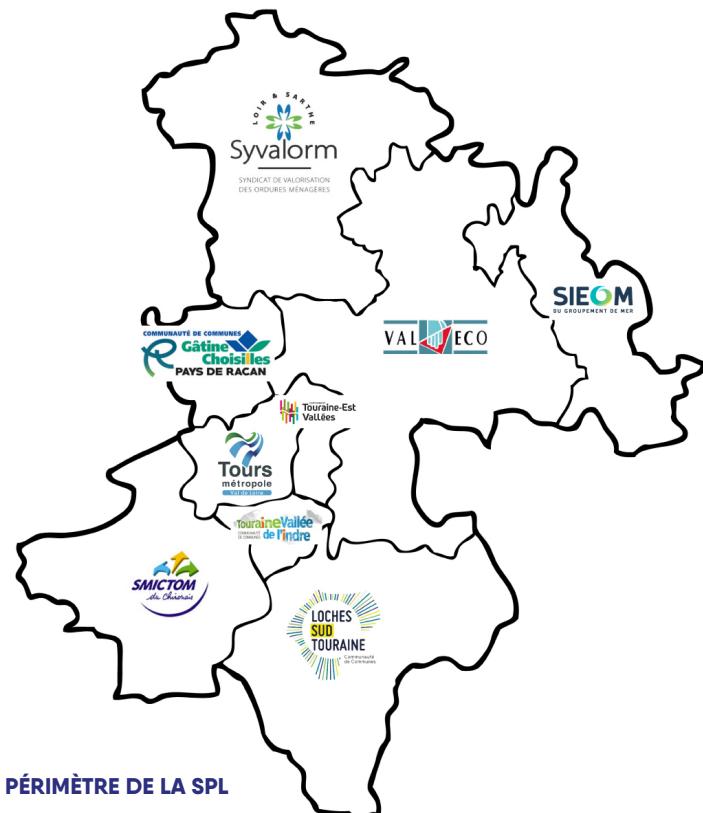
De par son statut de société anonyme, sa comptabilité analytique et ses salariés de droit privé, la SPL offre une souplesse et une réactivité non négligeables. La SPL présente en outre l'intérêt de ne pas avoir à être mise en concurrence lorsqu'elle contracte avec ses collectivités actionnaires. La société doit en revanche respecter les règles de la commande publique pour répondre à ses besoins propres.

VALORISATION ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS

10 collectivités locales d'Indre-et-Loire, du Loir-et-Cher et de la Sarthe se sont réunies pour construire leur centre de tri des déchets ménagers recyclables de dernière génération capable de trier tous les papiers et emballages de ce territoire de près d'un million d'habitants.

Ainsi, Tours Métropole Val de Loire (TMVL), la Communauté de Communes Gâtine - Racan, la Communauté de Communes Touraine - Est Vallées, la Communauté de Communes Loches Sud Touraine, la Communauté de Commune Touraine Vallée de l'Indre, le SMICTOM du Chinonais, le syndicat VALECO, le SIEOM de Mer, le syndicat SYVALORM, le Syndicat Mixte du Val de Loir se sont regroupés au sein d'une Société Publique Locale (SPL) appelée Tri Val de Loir(e) en janvier 2019 dans la perspective de construire et d'exploiter un centre de tri interdépartemental de collecte sélective qui leur serait commun.

TMVL représente 32% du capital de la SPL Tri Val de Loir(e).



Envoyé en préfecture le 15/12/2025

Reçu en préfecture le 15/12/2025

Publié le

ID : 037-213701394-20251209-DEL_09122025_02-DE

COMPOSITION DE LA SPL

La SPL est composée de 4 personnes : 1 directeur, 1 responsable administrative et financière, et 2 personnes en charge des visites et des caractérisations.

Le foncier qui représente une surface de 48 162 m² a été acheté en décembre 2021 par la SPL Tri Val de Loir(e).

Le nouveau centre de tri interdépartemental de Parçay-Meslay a obtenu le permis de construire et l'enregistrement préfectoral en mars 2022. La réception de l'équipement a eu lieu le 30 janvier 2024.

Le montant total de l'investissement porté par les actionnaires de la SPL s'élève à 47 400 000 €.

CONSTRUCTION ET ORGANISATION DU SITE

C'est le groupement Paprec, Eiffage, Breust Chabrier Architectes qui a été chargé de construire le site.

Les travaux se sont déroulés de mai 2022 à juillet 2023 pour la livraison du bâtiment.

Durant cette phase, la société AKTID a construit le process contenant 10 équipements de tri mécaniques et 15 trieurs optiques PELLENC. Grâce à ces équipements modernes, la cadence de tri atteint les 18 tonnes par heure.

Ayant accueilli les premiers déchets valorisables en octobre 2023, pour des phases de tests et de réglages, le centre de tri, exploité par le Groupe PAPREC, a atteint les performances attendues et est pleinement opérationnel depuis janvier 2024.

Il a été construit pour traiter une capacité nominale de 53 000 tonnes d'emballages ménagers provenant des 10 actionnaires dès 2024.

L'inauguration du site a eu lieu le 12 avril 2024, en présence de nombreux élus et des services de l'Etat.

60 personnes travaillent sur le site, réparties en 2 équipes (travail en 2*8).

Les emballages sont ensuite expédiés vers des filières de recyclage situées en France et en Europe.

Au-delà de l'opération de tri, Tri Val de Loir(e) gère avec son partenaire MAUFFREY, le transport et la valorisation des recyclables, ainsi que le transport et la valorisation énergétique des refus de tri dans des sites situés à proximité de son territoire.

Une dizaine de camions semi-remorque de 44 tonnes, roulant au biodiesel, sont affectés à cette mission.



Le nouveau centre de tri interdépartemental de Parçay-Meslay

LES TONNAGES ENTRANTS 2024

56 798 tonnes sont entrées sur le centre de tri dont 19 507 tonnes apportées par TMVL, soit 34% du gisement global.

Cela représente une augmentation de 5% par rapport à l'année 2023.

Le bilan matière de l'activité du centre de tri est le suivant :

- Stock à trier au 31/12/2024 : 1 145 tonnes
- Produits en 2024 : 14 169 T de refus soit 25,2% en moyenne sur l'ensemble des apporteurs
- 41 018 T de produits triés soit un taux de valorisation de 72,94%
- Taux de freinte de 1,86% (perte d'humidité des déchets entrants)

TMVL a acheminé un total de 19 507 tonnes, dont 7 531 tonnes en direct et 11 976 tonnes via le centre de transfert de La Riche. Le transfert est opéré par la société SUEZ.

Les refus de TMVL représentent environ 29% composés majoritairement de sacs noirs de déchets résiduels provenant de Points d'Appart Volontaire, et de textiles.

Voici leur destination de traitement :

- Total année 2024 : 5 610,36 T
 - Incinération à Valcante : 793,91 T
 - Transformation en Combustibles Solides de Récupération (CSR) par PAPREC et Cap Recyclage : 4 742,84 T
- Enfouissement : 58,80 T
- Filière DEEE : 14,23 T
- Filières DDS et DASRI : 0,58 T

LES COÛTS 2024

TMVL a versé une somme de 5 492 000 € à la SPL en 2024, ce qui fixe le coût du tri à 282 € TTC/tonne entrante, y compris le transport depuis le centre de transfert des emballages, le transport et le traitement des refus de tri.

LE DÉTAIL DES TONNAGES EXPÉDIÉS EN 2024

☛ Voir graphique page 49.

Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le 15/12/2025
ID : 037-213701394-20251209-DEL_09122025_02-DE



Envoyé en préfecture le 15/12/2025

Reçu en préfecture le 15/12/2025

Publié le

ID : 037-213701394-20251209-DEL_09122025_02-DE

S²LO

Chargement du sélectif au centre de tri

LA VALORISATION MAXIMALE DES EMBALLAGES

Le process de tri permet de réaliser 99% de valorisation soit par le recyclage des emballages soit par la valorisation énergétique des refus de tri.

La Métropole priviliege, avec la SPL, les filières locales françaises et européennes pour le recyclage de ses emballages.

Ainsi, en 2024, la Métropole travaille avec les différents repreneurs suivants :

- **VERALLIA** pour le verre qui est expédié à Châteaubernard (16), Chalon-sur-Saône (71), ou Rozet-Saint-Albin (02).

Il faut indiquer que le verre ne passe pas par le centre de tri de Parçay-Meslay. Il est déposé par le prestataire de collecte **SUEZ** dans 2 cases à verres à Saint-Antoine-du-Rocher (37) et à Montlouis-sur-Loire (37) puis rechargeé par cette même entreprise dans des camions affrétés par le recycleur **VERALLIA**.

- **PAPREC** pour l'aluminium majoritairement sur son site de Decons-Paprec à Le Vigeant (86).
> **Fonderie**

- La **SEMARDEL** (91) pour la reprise des petits aluminiums sur le site de Loiret Affinage à Fontenay-sur-Loing (45), puis prétraitement par pyrolyse.
> **Fonderie**

- **PAPREC** pour les aciers majoritairement chez Celsa-Paprec à Boucau (84).
> **Fonderie**

- La papeterie **NORSKE SKOG** à Golbey (88) pour tous les papiers.

- **PAPREC** pour les gros de magasins majoritairement à Nogent-sur-Marne (94).
> **Isolation - calage**

- **PAPREC** pour les plastiques en polyéthylène (PE) et en polypropylène (PP) majoritairement sur son site de Chalon-sur-Saône (71).

> **Emballages et contenants alimentaires**

- **PAPREC** pour le polyéthylène téréphthalate (PET) majoritairement sur son site de France Plastique Recyclage-Paprec à Limay (78).

> **Bouteilles PET**

- **CITEO** pour le flux développement (mélange de plastiques PET opaque et foncé, barquette PET et barquette polystyrène (PS) : surtri par **Bourgogne Recyclage** à Ruffey-lès-Beaune (21).

- **MACHAON RECYCLAGE** pour les films plastiques souples à Châlons-en-Champagne (51).

- **PAPREC** pour les cartons complexes (PCC) de type briques alimentaires, majoritairement chez Lucart à Laval-sur-Vologne (88). Les PCC sont composés de 3 couches (polyéthylène, papiers et aluminium), étroitement associées par un liant.

> **Papiers sanitaires et mobilier**

- Le contrat de reprise des cartonnettes à la société **PALM** à Descartes (37).

> **Carton d'emballage**

- Le contrat de reprise des cartons à la société **PALM** à Descartes (37).
> **Cartons industriels**



LES RECETTES DE VENTE DES MATIÈRES

Le montant des recettes issues de la vente des matériaux du centre de tri est détaillé en annexe.

☛ [Voir tableau page 49.](#)

Les ventes des produits sont en augmentation de 14% par rapport à 2023 grâce à une meilleure captation des produits par la chaîne de tri cumulée à la hausse des cours de recyclage mondiaux de l'acier (cours X3), de l'aluminium (cours X2), du papier, et plus légèrement pour le carton et le plastique.

Ces cours sont très difficiles à prévoir car ils dépendent de la conjoncture mondiale.

LES RECETTES DE SOUTIEN AU TRI DE CITEO

Le montant des soutiens au tri versés par Citeo sur 2024 s'élève à 5 160 288 €.

Il est à noter que 2 versements concernent l'année 2023.

☛ [Voir tableau page 50.](#)

Envoyé en préfecture le 15/12/2025

Reçu en préfecture le 15/12/2025

Publié le

ID : 037-213701394-20251209-DEL_09122025_02-DE



VISITE DU CENTRE DE TRI

Le site intègre 2 parcours de visites pédagogiques et ludiques destinés à promouvoir le tri et la réduction des déchets auprès de tous les habitants. Ces parcours sont conçus pour accueillir un large public, de tous âges. Ces parcours ont été réalisés par l'entreprise JTS Conseils (37).

Le nouveau centre de tri a déjà accueilli 2500 visiteurs depuis l'automne 2024. La visite est accessible aux personnes à mobilité réduite. Les inscriptions se font en ligne sur le site internet de la SPL.

LES PROJETS À MOYEN TERME

Des réflexions sont menées pour adapter la chaîne de tri et la faire évoluer vers une cadence de tri supérieure à 19 tonnes/heure. La SPL a répondu aux appels à projets de CITEO, pour obtenir un financement.

Le centre de tri étant un gros consommateur d'électricité, la SPL réfléchit à produire son énergie par la mise en place, courant 2025, de panneaux photovoltaïques au-dessus du bassin des eaux pluviales et en ombraries de parking. La centrale construite aurait une puissance d'environ 874 kWc.

LES DÉCHETS RECYCLÉS ET VALORISÉS

TRANSFERT DES EMBALLAGES MÉNAGERS ET DES JOURNAUX-REVUES-MAGAZINES DE LA RICHE

LE TRANSFERT DU SÉLECTIF

TMVL transfère une partie des emballages sur l'ancien bâtiment du centre de tri démantelé de La Riche, en chargeant des semi-remorques affrétées par la SPL Tri Val de Loir(e).

Cette mission est confiée à la société SUEZ.

Les camions de collecte sur :

- Joué-Lès-Tours,
- Tours,

et sur l'ex confluence sont ainsi vidés au centre de transfert de La Riche.

Les autres camions (Territoire au nord de la Loire, Saint-Pierre-des-Corps, recyparcs, Points d'Apport Volontaire Enterrés) sont vidés directement au centre de tri du Cassantin.

La proportion en tonnage hebdomadaire est de 150 tonnes en vidage direct (40% en moyenne) par semaine et 240 tonnes en transfert à La Riche (60%).

En moyenne, 6 semi-remorques partent de La Riche tous les jours avec 9,3 tonnes d'emballages et de journaux-revues-magazines.

Le transporteur choisi par la SPL est la société Mauffrey.

Voici le nombre de rotations par jour de la semaine :

- 5 rotations lundi
- 6 rotations mardi
- 8 rotations mercredi
- 6 rotations jeudi
- 5 rotations vendredi

**EN 2024
11 976
TONNES
ONT ÉTÉ AINSI
TRANSFÉRÉES**





LES TONNAGES DE VÉGÉTAUX COMPOSTÉS EN 2024

Au cours de cette année, environ **28 408 tonnes de végétaux et souches ont été déposées** sur les 4 plateformes.

Les exutoires de ces végétaux et souches sont les suivants :
➊ Voir tableau page 50.

Les souches ont été essentiellement apportées par la ville de Tours sur la plateforme de Chanceaux-sur-Choisille.

L'ÉVOLUTION DES TONNAGES DE VÉGÉTAUX

Les végétaux sont extrêmement dépendants de la saisonnalité, et des conditions météorologiques.

En 2024, les tonnages ont augmenté de 5,2% en raison de la pluviométrie mais restent à des niveaux déjà connus par le passé.

LES VÉGÉTAUX

La Métropole gère les végétaux collectés auprès des habitants en porte-à-porte et en recyparc, ainsi que ceux produits par les services techniques des communes.

LA VALORISATION DES VÉGÉTAUX

Les végétaux collectés sont traités par compostage sur une des 4 plateformes utilisées par la Métropole.

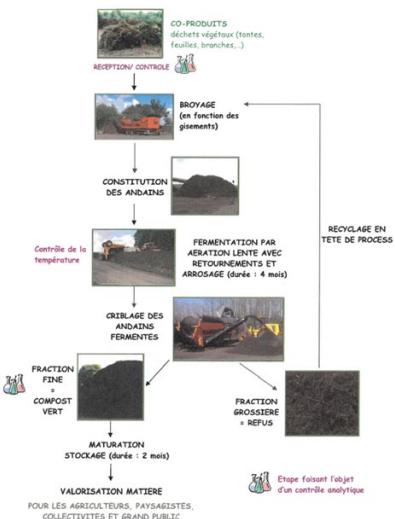
Ces plateformes sont celles de :

- **Saint-Avertin** (Bois des Hâtes), qui appartiennent à la Métropole et est gérée par VEOLIA,
- **Saint-Pierre-des-Corps**, et **Charentilly** qui appartiennent à Brangeon (qui a racheté la société Ecosys en février 2023),
- **Chanceaux-sur-Choisille**, qui appartient et est gérée par ACTE :

Sur ces plateformes, les végétaux subissent le même processus de valorisation, à savoir un broyage, suivi d'une mise en andains (tas de broyats) retournés régulièrement pour limiter les nuisances olfactives et accélérer la fermentation, d'un criblage et d'une phase de maturation, à nouveau, en andains.

Le compost produit est géré par les exploitants des plateformes. Les principales utilisations du compost sont le milieu agricole mais aussi les métiers du maraîchage et de l'horticulture ainsi que les particuliers.

SYNOPTIQUE DU PROCESSUS DE COMPOSTAGE



LES ENCOMBRANTS

Les encombrants des particuliers sont collectés en porte-à-porte, après prise de rendez-vous. Ce rendez-vous permet de préciser aux demandeurs les déchets acceptés par cette collecte, à savoir le gros mobilier, le gros électroménager et les gros objets, dont le volume ne permet pas d'être transportés pour être déposés en recyparc.

D'autres apporteurs sont acceptés sur la plateforme des Douets. Il s'agit du service de la propriété urbaine de la Métropole, des services techniques des communes, de Tours Métropole Habitat et d'associations qui déposent des encombrants issus de dépôts sauvages de particuliers ou de l'entretien des parties communes de certains quartiers d'habitat vertical.



Envoyé en préfecture le 15/12/2025

Reçu en préfecture le 15/12/2025

Publié le

S2LO

ID : 037-213701394-20251209-DEL_09122025_02-DE



LA VALORISATION DES ENCOMBRANTS

Les encombrants sont déposés sur la plateforme des Douets, à Tours Nord. Là, une équipe d'agents en réinsertion professionnelle, encadrée par TRI 37, effectue un tri permettant de trier les DEEE, le bois, la ferraille, les pneus, certains Déchets Diffus Spécifiques (DDS) et le reste, assimilable au tout-venant collecté en recyparc. Chacun de ces déchets est ensuite transporté en benne vers des exutoires adaptés (unité de recyclage pour le bois, la ferraille et les DEEE).

TONNAGES COLLECTÉS ET VALORISÉS EN 2024

En 2024, 1 832 T d'encombrants ont été déposées sur la plateforme des Douets, dont 769 T issues des collectes de particuliers sur rendez-vous, 356 T des bailleurs et 707 T issues des services techniques et des ramassage de dépôts sauvages.

Le taux de valorisation permis par le démantèlement par les agents de TRI 37 est de 69% et se décompose comme suit :

- ⦿ Voir tableau page 50.

L'ÉVOLUTION DES TONNAGES

L'évolution des tonnages d'encombrants entre 2016 et 2024 est relativement constante :

- ⦿ Voir graphique page 50.

LES GRAVATS

Les gravats sont collectés dans tous les recyparcs de la Métropole.

► Les gravats sont déposés sur la plateforme de COVALI à Truyes (37).

Les gravats sont réceptionnés après pesée. Ils passent ensuite sur une chaîne de tri, afin de retirer les exogènes de type plastique. Ils sont ensuite broyés et calibrés en vue d'une réutilisation en travaux publics.

► Tonnage et évolution depuis 2016

En 2024, 8 054 T de gravats ont été déposées sur la plateforme de Truyes.

Depuis 2016, les tonnages ont évolué de la façon suivante :

⦿ Voir tableau page 50.

Il y a eu moins de gravats traités en 2024.

Envoyé en préfecture le 15/12/2025

Reçu en préfecture le 15/12/2025

Publié le

ID : 037-213701394-20251209-DEL_09122025_02-DE



Benne gravats en Recyparc



Benne Bois en recyparc

LE BOIS

Le bois est déposé sur la plateforme de DBR à Mettray. Cette société prépare le bois en vue de l'envoyer dans une usine de panneaux de particules : **Krono France** à Sully-sur-Loire (45).

En 2024, 919 tonnes de bois ont été valorisées par DBR. Ce bois provient du démantèlement des encombrants effectué par **TRI 37** aux Douets et des apports de cagettes et palettes collectées sur les marchés alimentaires par les équipes de la propreté urbaine.

- ⦿ Voir tableau page 50.

LES AUTRES DÉCHETS VALORISABLES COLLECTÉS EN RECPARCS

Dans les recyparcs, d'autres déchets sont envoyés en filière de valorisation. Il s'agit notamment de la ferraille (1618 T), des DEEE (1280 T). Du carton est aussi collecté (926 T).

LES DÉCHETS NON VALORISÉS

NATURE ET ORIGINE DE CES DÉCHETS

Ces déchets non valorisables sont essentiellement des Ordures Ménagères Résiduelles collectées en porte-à-porte ou en apport volontaire.

La Métropole gère toutefois d'autres déchets non valorisables qui peuvent être issus des activités de nettoiement de l'espace public et des marchés, des activités des services de la Métropole (assainissement par exemple) ou des services techniques des communes. Une partie du tout venant des recyparcs est aussi enfouie.

TRAITEMENT DES DÉCHETS NON VALORISABLES

Depuis le 1^{er} janvier 2021, les déchets résiduels ont deux exutoires : la plus grande partie (78%) est enfouie à Sonzay (37), et le reste (22%) est valorisé énergétiquement à Valcante (Blois, 41).

Les déchets enfouis à Sonzay y sont transportés soit directement, soit en passant par le centre de transfert des déchets de La Grange David à La Riche.

LE CENTRE DE TRANSFERT DE LA RICHE

Il est composé de 5 trémies et il a accueilli en 2024, 47 257 tonnes.

L'exploitation est confiée à SUEZ et le transport à Mauffrey.

Les semi-remorques peuvent contenir jusqu'à 26 tonnes de déchets, soit l'équivalent de 3 Bennes à Ordures Ménagères.

Par ailleurs, le centre de transfert de La Grange David est aussi utilisé par la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre (CCTVI) pour l'envoi de ses déchets résiduels vers Sonzay. En 2024, le site de La Grange David a ainsi permis le transport de 5 837 tonnes contre 5 992 tonnes d'OMR de la CCTVI en 2023.

☛ Voir tableau page 51.

Les déchets traités à Valcante ont transité par le centre de transfert de Saint-Pierre-des-Corps puis ont été transportés par semi-remorques.

LE CENTRE DE TRANSFERT DE SAINT-PIERRE-DES-CORPS

Il est composé de 2 trémies et a accueilli en 2024, 5 160 tonnes.

L'exploitation est confiée à SUEZ et le transport à Mauffrey.

Au total, ce sont 70% des déchets ménagers résiduels collectés sur la Métropole qui transitent par ces 2 centres de transfert.

Envoyé en préfecture le 15/12/2025

Reçu en préfecture le 15/12/2025

Publié le

ID : 037-213701394-20251209-DEL_09122025_02-DE



LE TOUT VENANT DE RECPARCS

Auparavant enfoui, le tout venant de recyparcs est, depuis 2017, enfoui pour partie encore mais aussi trié en vue d'une valorisation matière ou énergétique au centre de tri de Montlouis-sur-Loire (37). La part de tout-venant envoyée vers Montlouis-sur-Loire augmente d'année en année.

LA VALORISATION DU TOUT VENANT

Les bennes tout venant sont transportées jusqu'au centre de tri de Montlouis-sur-Loire. Là, elles sont vidées et triées mécaniquement à l'aide d'un grappin. Un agent en réinsertion, dans le cadre d'une convention avec TRI 37, est chargé d'aider au tri en repérant visuellement les éléments valorisables.

Le tri réalisé aboutit à 3 fractions :

- La partie incinérable est envoyée en valorisation énergétique à l'Unité de Valorisation Énergétique Valcante de Blois.
- La partie recyclable intègre les filières mises en place par SUEZ.
- Le reste est envoyé en enfouissement à Sonzay.

TONNAGES TRAITÉS EN 2024

En 2024, 10 774 T de tout-venant ont été collectées en recyparc.

5 893 T ont été dirigées vers le surtri à Montlouis-sur-Loire et 4 613 T ont été enfouies directement.

Le résultat du surtri réalisé à Montlouis-sur-Loire est le suivant :

☛ Voir tableau page 51.

► Evolution des tonnages depuis 2017

☛ Voir tableau page 51.

**EN 2024
76 433
TONNES DE
DÉCHETS
RÉSIDUELS ONT
ÉTÉ PRODUITES
SUR LE TERRITOIRE
DE LA MÉTROPOLE**



LES EXUTOIRES :

► L'Unité de Valorisation Énergétique VALCANTE à Blois

VALCANTE est équipée de deux lignes de traitement d'une capacité de 5,8 T/h, dimensionnée pour des déchets ayant un pouvoir calorifique de 2 200 kcal/kg.

Sa capacité annuelle est de 95 500 tonnes dont 3 000 tonnes de Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux (DASRI).

Cette unité appartient au syndicat VALECO qui en a confié la gestion à SUEZ dans le cadre d'une Délégation de Service Public (DSP) qui court jusqu'en 2030.

Le traitement des fumées est semi humide et humide comprenant un traitement des NOX, un traitement des dioxines par injection de coke, de lignite, des filtres à manches et des tours de lavage.

La performance énergétique est de 95,6% (l'un des meilleurs taux de France).

C'est ainsi 40 500 MWh électriques et 64 000 MWh thermiques produits et valorisés en 2024, soit la consommation équivalente de 11 000 logements en électricité et 13 000 logements chauffés par un réseau de chaleur.

La Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) sur l'incinération est de 14 €/tonne en 2024.

► Le centre d'enfouissement de Sonzay

Le centre d'enfouissement bénéficie d'une autorisation préfectorale jusqu'en 2034. Sa capacité annuelle maximale est de 150 000 tonnes.

Le fonctionnement du site est le suivant :

Les déchets, après avoir été pesés sont vidés dans une alvéole, étanche grâce à des géomembranes et des couches d'argile à très faible perméabilité. Les déchets sont tassés à l'aide d'engins, puis recouverts d'une nouvelle géomembrane et d'une couche d'argile.

En fond de casier, un dispositif de drains permet de récupérer les lixiviats, liquides ayant traversé le massif de déchets, qui sont ensuite traités en station d'épuration sur le site avant d'être rejetés au milieu naturel ou renvoyés sur les déchets afin d'accélérer le processus de dégradation. De même, le biogaz résultant de la dégradation des déchets est récupéré par un système de drains, puis filtré par charbon actif. Il alimente ensuite 2 moteurs produisant de l'électricité (1,5 MWh/heure chacun), qui est envoyée sur le réseau public.

En 2024, le site de Sonzay a reçu 95 133 tonnes et a produit 20 843 MWh électriques (ce qui correspond à la consommation moyenne de 9 600 foyers).

La TGAP sur l'enfouissement est de 58 €/tonne en 2024.

TONNAGES TRAITÉS EN 2024

En 2024, 76 433 tonnes de déchets résiduels ont été produites sur le territoire de la Métropole tout confondu (particuliers, refus de tri, associations et services techniques).

Ces déchets ont été envoyés sur les deux exutoires suivants :

- Valcante (valorisation énergétique) : 18 252 T
- Sonzay (enfouissement) : 58 181 T

Le détail de ces tonnages est présenté dans le tableau en annexe.

☛ Voir tableau page 51.

On voit dans ce tableau **une légère baisse de 1,7%** par rapport à 2023.

L'envoi en **valorisation énergétique est important, avec un apport de 22%**.



FINANCER



P.35

LES INDICATEURS

ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS

P.36

FONCTIONNEMENT

P.37

INVESTISSEMENT

LES INDICATEURS ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS

Les éléments financiers présentés ci-après, représentent l'état des répartitions de la TEOM, du compte administratif 2024, du budget principal de Tours Métropole Val de Loire.

Le financement du service public de gestion des déchets est assuré par la **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)**, la redevance spéciale, les soutiens des éco-organismes, les recettes liées à la vente des matériaux aux industriels du recyclage et les remboursements de participation.

Un taux unique de 10,86% s'applique depuis le 1^{er} janvier 2021 sur l'intégralité du territoire de la Métropole.

Le ratio moyen de TEOM est de 164 € par habitant en 2024.

Il représente 349 € par tonne collectée et traitée du gisement global.

LES DÉPENSES

En 2024, les dépenses totales de fonctionnement figurant au compte administratif se sont élevées à 53 185 674 €.

Le total de ces dépenses se répartit entre les dépenses de collecte, les dépenses liées aux recyparcs, les dépenses de traitement, les dépenses de personnel, les dépenses de gestion courante et les amortissements des dépenses d'investissement pour leur renouvellement.

Les dépenses de collecte correspondent d'une part aux dépenses relatives au fonctionnement de la régie métropolitaine, et d'autre part au paiement des prestataires extérieurs de collecte.

Dans les dépenses à caractère général figurent également la communication et le fonctionnement courant du service. Les dépenses de régie intègrent principalement les dépenses liées à l'entretien des véhicules de collecte, les carburants, les consommables, la dotation vestimentaire des agents, les petites fournitures d'entretien, les assurances des véhicules et les frais liés aux bâtiments. Les dépenses de personnel intègrent pour une grande partie, les agents de la collecte et pour une faible partie, le personnel technique et administratif de la direction.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 4 884 753 € et concernent notamment le renouvellement des bacs et Points d'Apport Volontaire, l'acquisition de composteurs individuels, ainsi que divers aménagements, études, matériels et mobilier.

LES RECETTES

Les recettes de fonctionnement s'élèvent en 2024 à 61 681 250 €.

Elles concernent notamment :

- la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères et le produit de la redevance spéciale auprès des gros producteurs,
- les aides CITEO et des autres éco-organismes,
- la vente des matériaux issus des collectes sélectives et des recyparcs.

**164 €
RATIO MOYEN
DE TEOM
PAR HABITANT
EN 2024**

**349 €
PAR TONNE
COLLECTÉE
ET TRAITÉE
DU GISEMENT
GLOBAL**

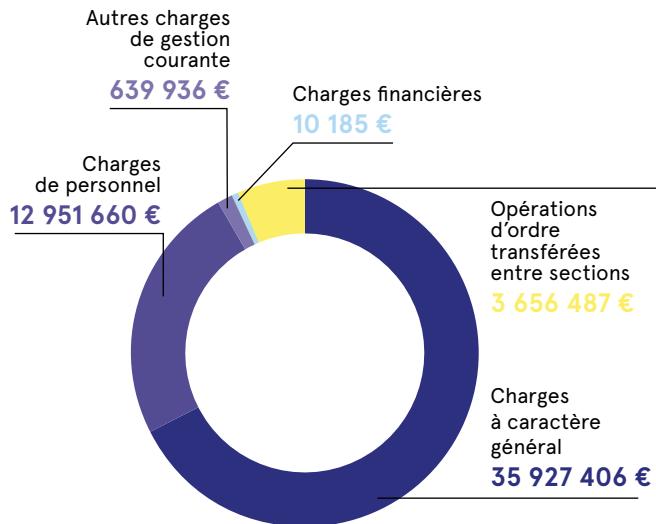
Les recettes d'investissement s'élèvent en 2024 à 12 137 330 €.

Elles sont composées des amortissements des dépenses d'investissement pour leur renouvellement.

FONCTIONNEMENT

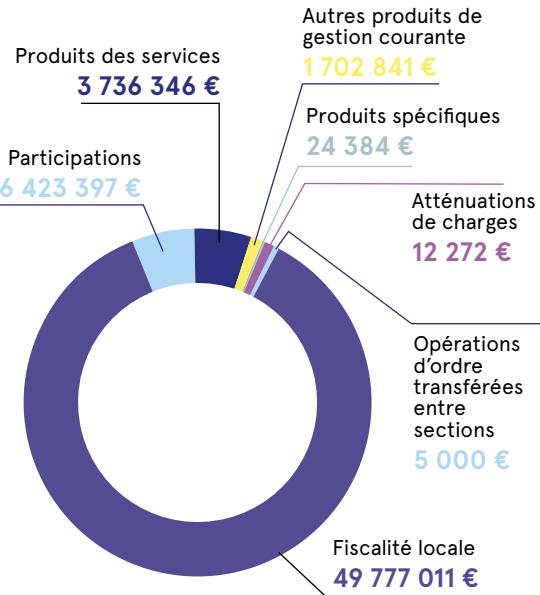
Dépenses de fonctionnement : **53 185 674 €**

	CA 2024
Charges à caractère général	35 927 406
Charges de personnel	12 951 660
Autres charges de gestion courante	639 936
Charges financières	10 185
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES	49 529 187
Opérations d'ordre transf. entre sections	3 656 487
TOTAL GÉNÉRAL	53 185 674



Recettes de fonctionnement : **61 681 250 €**

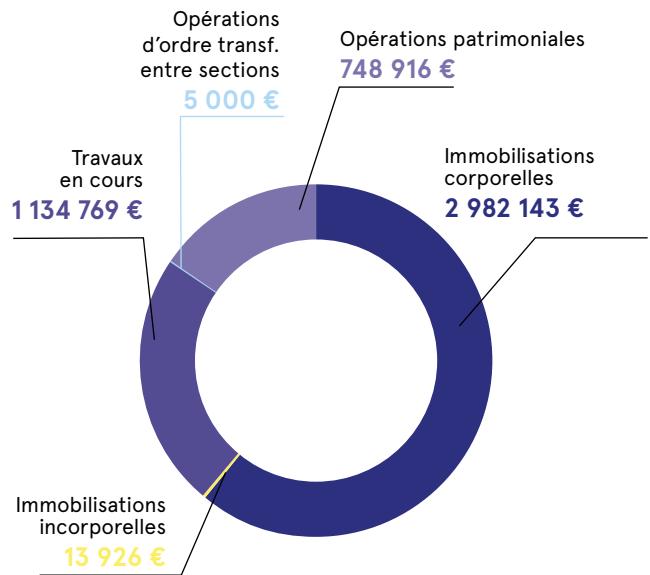
	CA 2024
RECETTES ISSUES DE LA TEOM	
Fiscalité locale	49 777 011
DOTATION ET PARTICIPATIONS REÇUES	
Participations	6 423 397
Produits des services	3 736 346
Autres produits de gestion courante	1 702 841
Produits spécifiques	24 384
Atténuations de charges	12 272
TOTAL DES RECETTES RÉELLES	61 676 250
Opérations d'ordre transférées entre sections	5 000
TOTAL GÉNÉRAL	61 681 250



INVESTISSEMENT

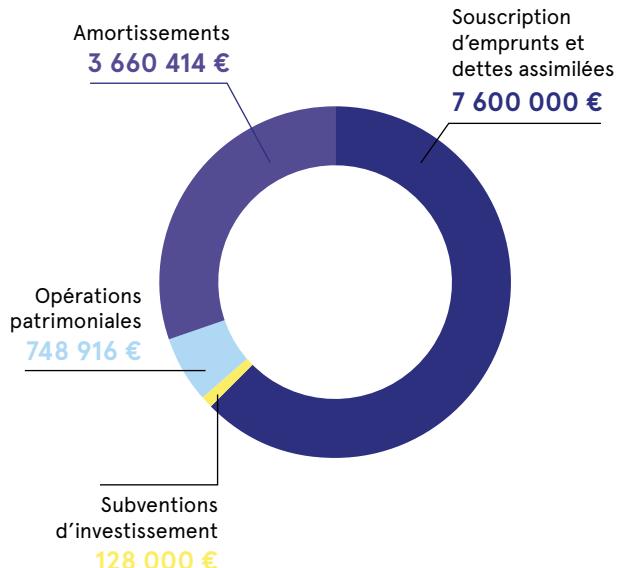
Dépenses d'investissement : **4 884 753 €**

CA 2024	
Immobilisations corporelles	2 982 143
Immobilisations incorporelles	13 926
Travaux en cours	1 134 769
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES	4 130 838
Opérations d'ordre transf. entre sections	5 000
Opérations patrimoniales	748 916
TOTAL DES DÉPENSES D'ORDRE	753 916
TOTAL GÉNÉRAL	4 884 753



Recettes d'investissement : **12 137 330 €**

CA 2024	
Souscription d'emprunts et dettes assimilées	7 600 000
Subventions d'investissement	128 000
TOTAL DES RECETTES RÉELLES	7 728 000
Opérations patrimoniales	748 916
Amortissements	3 660 414
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	4 409 330
TOTAL GÉNÉRAL	12 137 330





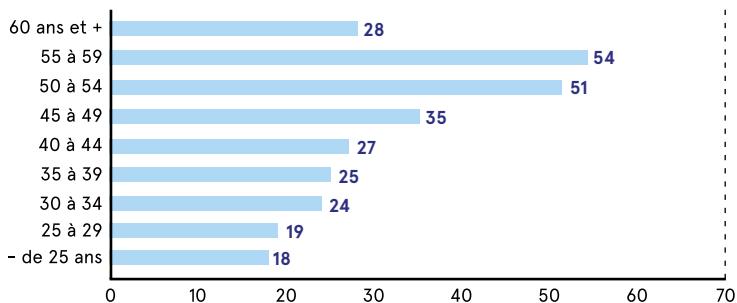
LE SERVICE ET LES DONNÉES SOCIALES

4
FEMMES
277
HOMMES

Au 31 décembre 2024, la Direction Stratégie et Valorisation des Déchets et Matières comptait

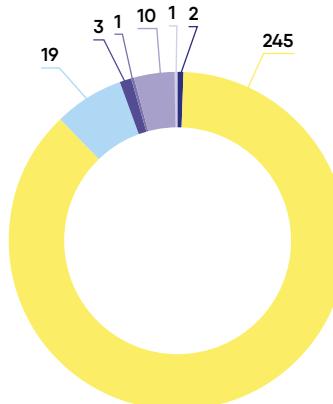
281 AGENTS

Répartition par tranche d'âge



Catégorie A	3	Temps complet	278
Catégorie B	11	Temps partiel	3
Catégorie C	266	TOTAL GÉNÉRAL	281
Apprenti	1		
TOTAL GÉNÉRAL			281

Apprenti	1	278
Contractuel indiciaire permanent Thérap.	1	
Contractuel indiciaire permanent	1	
Contractuel Occasionnel	3	
Contractuel Remplaçant	18	
Contractuel Saisonnier	2	
Stagiaire CNRACL	12	
Titulaire CNR dispo office maintien	3	
Titulaire CNRACL	235	
Titulaire temps part thérap.	5	
TOTAL GÉNÉRAL	281	



- Adjoint administratif territorial
- Adjoint technique territorial
- Agent de maîtrise territorial
- Ingénieur territorial
- Rédacteur territorial
- Technicien territorial
- Apprenti

Envoyé en préfecture le 15/12/2025

Reçu en préfecture le 15/12/2025

Publié le

S²LO

ID : 037-213701394-20251209-DEL_09122025_02-DE

BILAN DES TONNAGES TRAITÉS EN 2024

Envoyé en préfecture le 15/12/2025

Reçu en préfecture le 15/12/2025

Publié le

ID : 037-213701394-20251209-DEL_09122025_02-DE



Nombre d'habitants au 1^{er} janvier 2024 : 302 825

		Tonnage 2024	Poids 2024 en kg/hab/an
DÉCHETS NON VALORISÉS	Ordures Ménagères Résiduelles collectées en porte-à-porte ou apport volontaire	43 300	143
35%	Déchets non recyclables collectés en recyparc (tout-venant)	6 059	20
	TOTAL DES DÉCHETS NON VALORISÉS	49 359	163
DÉCHETS RECYCLÉS OU VALORISÉS	Ordures Ménagères Résiduelles valorisées énergétiquement	15 559	51
65% de l'ensemble des déchets collectés sur le territoire de la Métropole	Collecte sélective en porte-à-porte (avec les cartons et les papiers)	18 992	63
	Végétaux collectés en porte-à-porte	17 079	56
	Végétaux collectés en recyparc	7 989	26
	TOTAL DES DÉCHETS VÉGÉTAUX	25 068	82
	Encombrants collectés en porte-à-porte et recyclés	1 832	6
	Autres déchets recyclables collectés en recyparc (gravats, bois, ferraille, carton, papier, ameublement, tout venant valorisé, apports directs ST + bailleurs + dépôts sauvages)	21 647	72
	Verre collecté en apport volontaire	10 194	34
	TOTAL DES DÉCHETS RECYCLÉS OU VALORISÉS	93 292	308
	TOTAL DES DÉCHETS	142 651	471

ÉVOLUTION DES TONNAGES TRAITÉS DANS LES EXÉCUTOIRES EN 2024

	2021				2022				2023				2024			
	Tonnes	Évolution tonnages	kg/hab /an	Évolution ratio	Tonnes	Évolution tonnages	kg/hab /an	Évolution ratio	Tonnes	Évolution tonnages	kg/hab /an	Évolution ratio	Tonnes	Évolution tonnages	kg/hab /an	Évolution ratio
Population	300 045				301 900				303 762				302 732			
OMR	66 410	1,7%	221	1,3%	64 415	-3,0%	214	-3,3%	59 847	-7,1%	197	-8,2%	58 859	-1,7%	194	-1,3%
Encombrants	2 180	1,9%	7	1%	1 944	-10,8%	6	-11%	1 895	-3,9%	6	-5%	1 832	-3,3%	6	-3%
Sélectif	19 180	-2,5%	64	-2,9%	18 884	-1,5%	63	-2,1%	18 586	-1,6%	61	-2,8%	18 992	2,2%	63	2,5%
Végétaux	25 560	11,6%	85	12,1%	20 170	-21,1%	67	-21,6%	23 429	12,5%	77	11,1%	25 068	7,0%	82	7,4%
Verre	9 243	-0,8%	31	-1,1%	9 358	1,2%	31	0,6%	9 896	5,7%	33	4,5%	9 644	3,0%	34	3,4%
Recypars Hors Végétaux Hors verre Hors papier	27 720	-8,9%	92	-9,3%	25 970	-6,3%	86	-6,9%	27 520	8,9%	91	7,6%	27 706	0,7%	92	1,0%
TOTAL	150 293	0,4%	501	0,2%	140 741	-6,4%	467	-6,8%	141 173	0,3%	465	-0,9%	142 651	1,0%	471	1,4%

LE PARC DE VÉHICULES

[Voir page 15.](#)

Envoyé en préfecture le 15/12/2025

Reçu en préfecture le 15/12/2025

Publié le

S²LO

ID : 037-213701394-20251209-DEL_09122025_02-DE

Site dépôt nord 20 véhicules

Collecte Benne à Ordures Ménagères à chargement arrière : PTAC 8 à 12 T. x2, PTAC 13 à 19 T. x5, PTAC 20 à 26 T. x9 - Mini et micro benne à ordures ménagères : PTAC 3,5 T. x1 - Véhicule léger et utilitaire léger x3

Site dépôt centre 40 véhicules

Collecte Benne à Ordures Ménagères à chargement arrière : PTAC 8 à 12 T. x4, PTAC 13 à 19 T. x17 - Benne à ordures ménagères et grue collecte des PAV : PTAC 26 T. x5 - Mini et micro benne à ordures ménagères : PTAC 3,5 T. x3, PTAC 4 à 7,5 T. x3 - Véhicule léger et utilitaire léger x2

Recyparc Fourgon et utilitaire lourd x4 - Véhicule léger et utilitaire léger x4

Site dépôt sud 44 véhicules

Collecte Benne à Ordures Ménagères à chargement arrière : PTAC 8 à 12 T. x2, PTAC 13 à 19 T. x5, PTAC 20 à 26 T. x9 -

Mini et micro benne à ordures ménagères, PTAC 3,5 T. x1 - Véhicule de collecte spécifique : Collecte du verre x2, Encombrants PTAC 8 à 12 T. : x4, Encombrants Utilitaire léger x1, Véhicule léger et utilitaire léger x3

Bacs et Entretien PAV Poids lourd - grue - plateau : PTAC 14T. x2 - Remorque porte engins x1 - Fourgon, utilitaire lourd et spécifique x10 - Véhicule léger et utilitaire léger x4

Direction Stratégie et Valorisation des Déchets et Matières
5 Véhicules

Véhicule léger et utilitaire léger x5

Gestion de Flotte (dédié à l'Unité Collecte des Déchets et Matières) 12 Véhicules

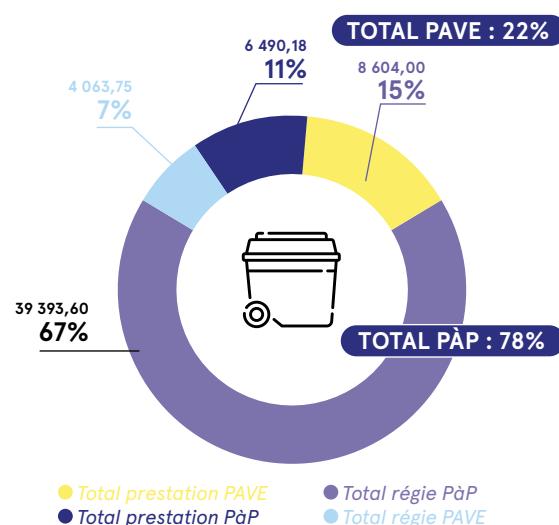
Véhicules de secours - Benne à ordures ménagères x5 - Fourgon, utilitaire lourd x3 - Véhicule léger et utilitaire léger x4

LA COLLECTE DES DÉCHETS RÉSIDUELS

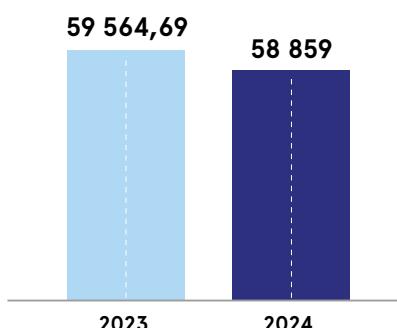
[Voir page 15.](#)

Répartition des tonnages d'OMR collectés sur le territoire métropolitain en 2024

total : 58 859 T



Évolution des tonnages d'OMR collectés sur le territoire de la Métropole

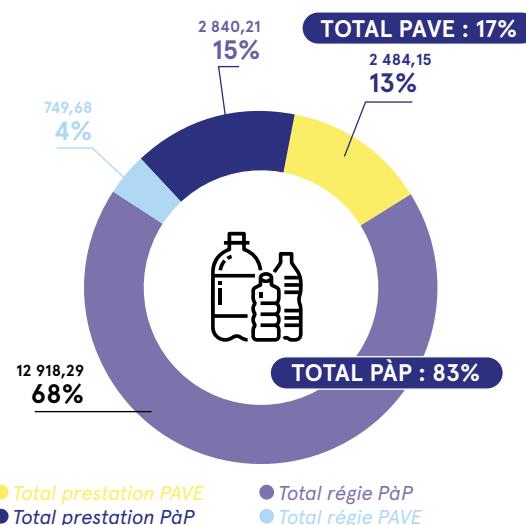


LA COLLECTE SÉLECTIVE

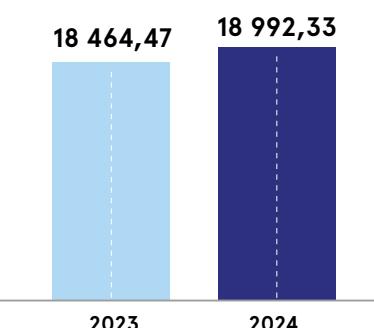
[Voir page 16.](#)

Répartition des tonnages de CS collectés sur le territoire métropolitain en 2024

total : 18 923,33 T



Évolution des tonnages de CS collectés sur le territoire de la Métropole

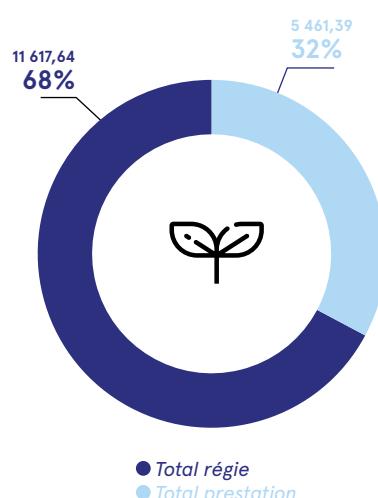


LA COLLECTE DES VÉGÉTAUX

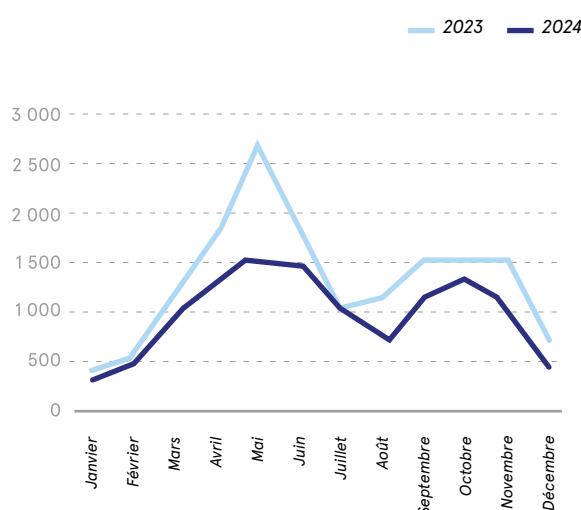
 Voir page 16.

Répartition des tonnages de végétaux collectés sur le territoire métropolitain en 2024

total : 17 079,03 T



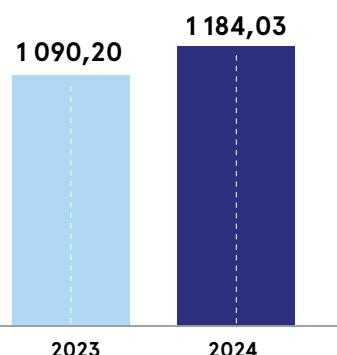
Évolution des tonnages de végétaux collectés sur le territoire de la Métropole



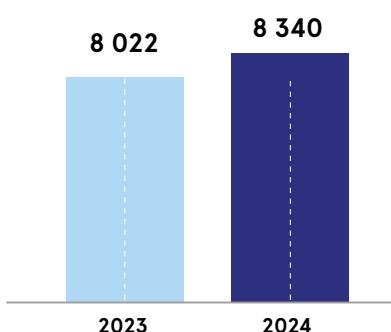
LA COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS

 Voir page 16.

Évolution des tonnages d'encombrants collectés sur le territoire de la Métropole en régie pour les RV en porte à porte



Évolution du nombre de rendez-vous pris auprès des services métropolitains pour l'enlèvement des encombrants



Envoyé en préfecture le 15/12/2025

Reçu en préfecture le 15/12/2025

Publié le

ID : 037-213701394-20251209-DEL_09122025_02-DE



LA COLLECTE DES CARTONS

Voir page 17.

Envoyé en préfecture le 15/12/2025

Reçu en préfecture le 15/12/2025

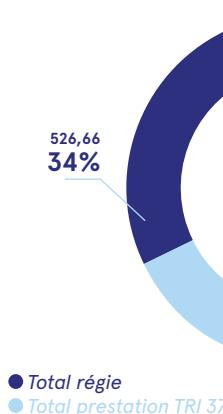
Publié le

S²LO

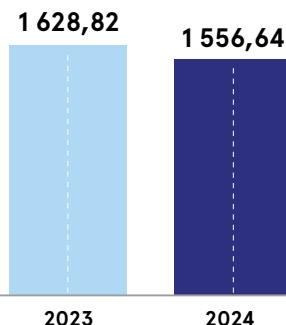
ID : 037-213701394-20251209-DEL_09122025_02-DE

Répartition des tonnages de cartons collectés sur le territoire métropolitain en 2024

total : 1 556,64 T



Évolution des tonnages de cartons collectés sur le territoire de la Métropole

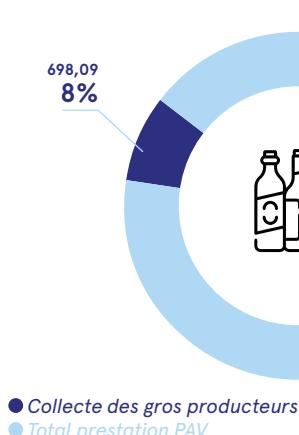


LA COLLECTE DU VERRE

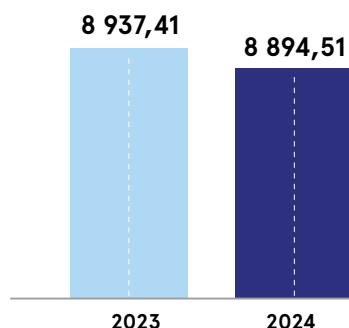
Voir page 17.

Répartition des tonnages de verre collectés sur le territoire métropolitain en 2024

total : 8 894,51 T

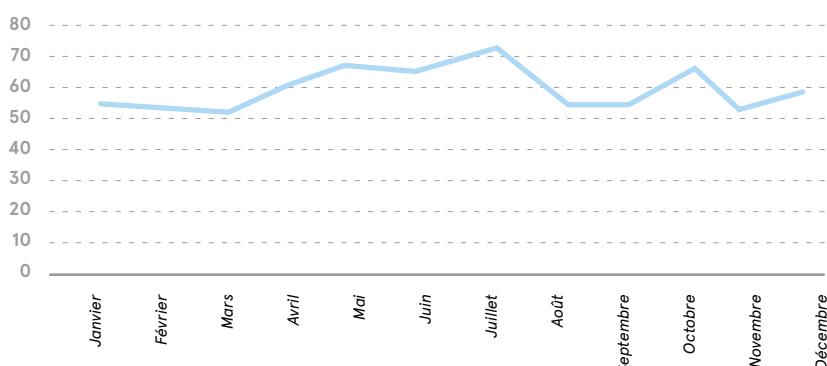


Évolution des tonnages de verre collectés sur le territoire de la Métropole



Évolution des tonnages de verre collectés auprès des gros producteurs

total : 698,09 T



COLLECTE DU VERRE

[Voir page 21.](#)

Envoyé en préfecture le 15/12/2025

Reçu en préfecture le 15/12/2025

Publié le

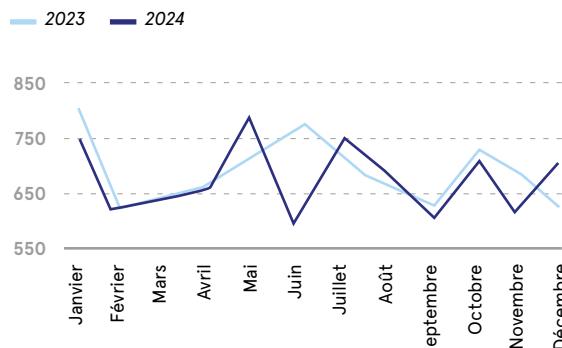


ID : 037-213701394-20251209-DEL_09122025_02-DE

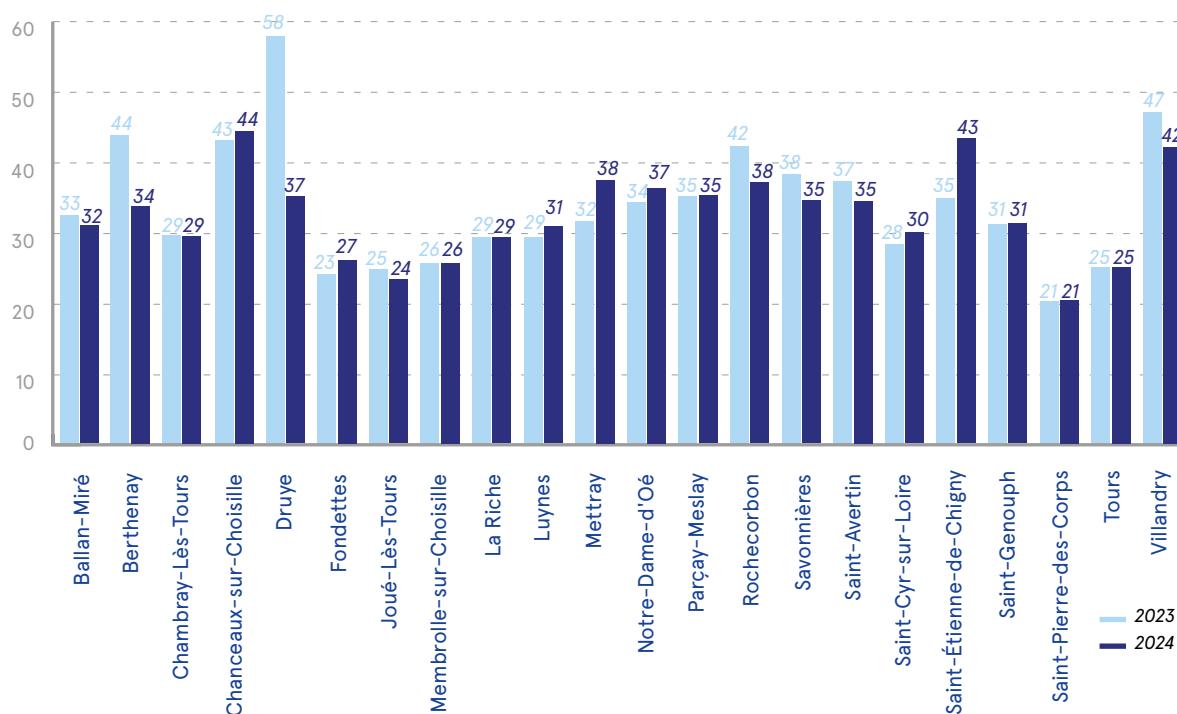
Répartition des 735 conteneurs à verre (hors collecte verre des commerces)

	Nombre habitants 2024	Nombre conteneurs verre 2024	Tonnage verre 2024	kg/hab 2024
Ballan-Miré	8 383	20	264	32
Berthenay	703	4	24	34
Chambray-Lès-Tours	11 830	43	338	29
Chanceaux-sur-Choisille	3 582	9	159	44
Druye	986	3	37	37
Fondettes	11 239	23	309	27
Joué-Lès-Tours	38 592	96	932	24
La Membrolle-sur-Choisille	3 352	9	88	26
La Riche	10 434	28	301	29
Luynes	5 219	15	164	31
Mettray	2 129	6	81	38
Notre-Dame-d'Oé	4 275	12	157	37
Parçay-Meslay	2 589	7	92	35
Rochecorbon	3 313	9	125	38
Savonnières	3 369	8	118	35
Saint-Avertin	15 340	40	540	35
Saint-Cyr-sur-Loire	17 350	26	529	30
Saint-Étienne-de-Chigny	1 638	7	71	43
Saint-Genouph	1 038	3	32	31
Saint-Pierre-des-Corps	16 177	40	339	21
Tours	140 116	312	3 451	25
Villandry	1 171	5	49	42
TOTAL	302 825	725	8 196,42	27,07

Évolution des tonnages de verre

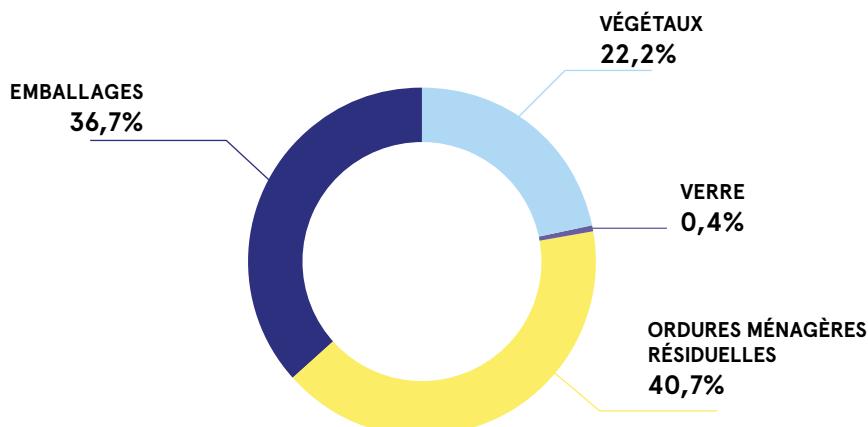


Performance du verre par commune en kg par habitant



Répartition du nombre de conteneurs par flux :
249 280

	Ordures Ménagères Résiduelles			Emballages		Végétaux		Verre		
	2023	2024	%	2023	2024	%	2023	2024	%	
Ballan-Miré	4 048	4 072	+0,6%	3 693	3 734	+1,1%	2 489	2 556	+2,6%	
Berthenay	348	348	+0,0%	298	298	+0,0%	297	309	+3,9%	
Chambray-Lès-Tours	4 692	4 737	+0,9%	4 106	4 210	+2,5%	3 320	3 246	-2,3%	
Chanceaux-sur-Choisille	1 446	1 446	+0,0%	1 818	1 818	+0,0%	1 416	1 434	+1,3%	
Druye	510	530	+3,8%	528	528	+0,0%	427	441	+3,2%	
Fondettes	5 078	5 159	+1,6%	4 866	4 971	+2,1%	4 267	4 344	+1,8%	
Joué-Lès-Tours	12 126	12 145	+0,2%	11 141	11 284	+1,3%	8 945	9 023	+0,9%	
La Membrolle-sur-Choisille	1 365	1 365	+0,0%	1 340	1 341	+0,1%	1 216	1 235	+1,5%	
La Riche	3 199	3 226	+0,8%	2 761	2 804	+1,5%	1 882	1 886	+0,2%	
Luynes	2 235	2 197	-1,7%	2 129	2 107	-1,0%	1 788	1 807	+1,1%	
Mettray	1 031	1 037	+0,6%	1 006	1 023	+1,7%	893	907	+1,5%	
Notre-Dame-d'Oé	2 038	2 049	+0,5%	1 980	1 996	+0,8%	1 790	1 803	+0,7%	
Parçay-Meslay	1 531	1 558	+1,7%	1 419	1 448	+2,0%	1 050	1 075	+2,3%	
Rochebrune	1 851	1 854	+0,2%	1 764	1 797	+1,8%	1 323	1 346	+1,7%	
Saint-Avertin	6 656	6 686	+0,4%	6 088	6 147	+1,0%	5 573	5 655	+1,5%	
Saint-Cyr-sur-Loire	6 185	6 216	+0,5%	5 993	6 063	+1,2%	4 758	4 822	+1,3%	
Saint-Étienne-de-Chigny	720	724	+0,6%	717	721	+0,6%	671	679	+1,2%	
Saint-Genouph	537	541	+0,7%	502	507	+1,0%	439	445	+1,3%	
Saint-Pierre-des-Corps	5 713	5 760	+0,8%	4 854	4 939	+1,7%	3 400	3 427	+0,8%	
Savonnières	1 669	1 692	+1,4%	1 612	1 636	+1,5%	1 413	1 456	+3,0%	
Tours	37 287	37 276	-0,0%	31 082	31 407	+1,0%	6 950	7 035	+1,2%	
Villandry	726	734	+1,1%	605	613	+1,3%	506	512	+1,2%	
TOTAL	100 991	101 352	+0,4%	90 302	91 392	+1,2%	54 813	55 443	+1,1%	
								1 051	1 093	+3,8%

Répartition des conteneurs


L'UNITÉ BACS

[Voir page 18.](#)

Envoyé en préfecture le 15/12/2025

Reçu en préfecture le 15/12/2025

Publié le

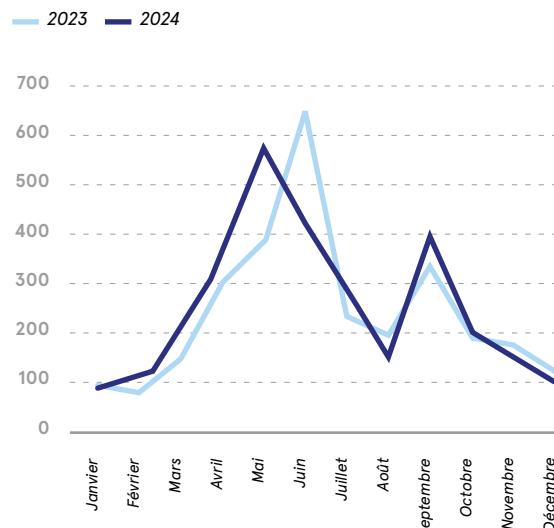


ID : 037-213701394-20251209-DEL_09122025_02-DE

Nombre d'interventions sur le parc de bacs

	2023	2024	Évolution
Modification de dotation (70%)	14 580	10 290	-29%
Réparation (19%)	2 275	2 775	+21%
Bacs brûlés (1%)	249	88	-65%
Bacs volés (5%)	867	792	-9%
Livraison bacs pour manifestations (5%)	463	711	+56%
TOTAL INTERVENTIONS	18 434	14 656	-20%

Nombre de bacs en livraison pour les manifestations

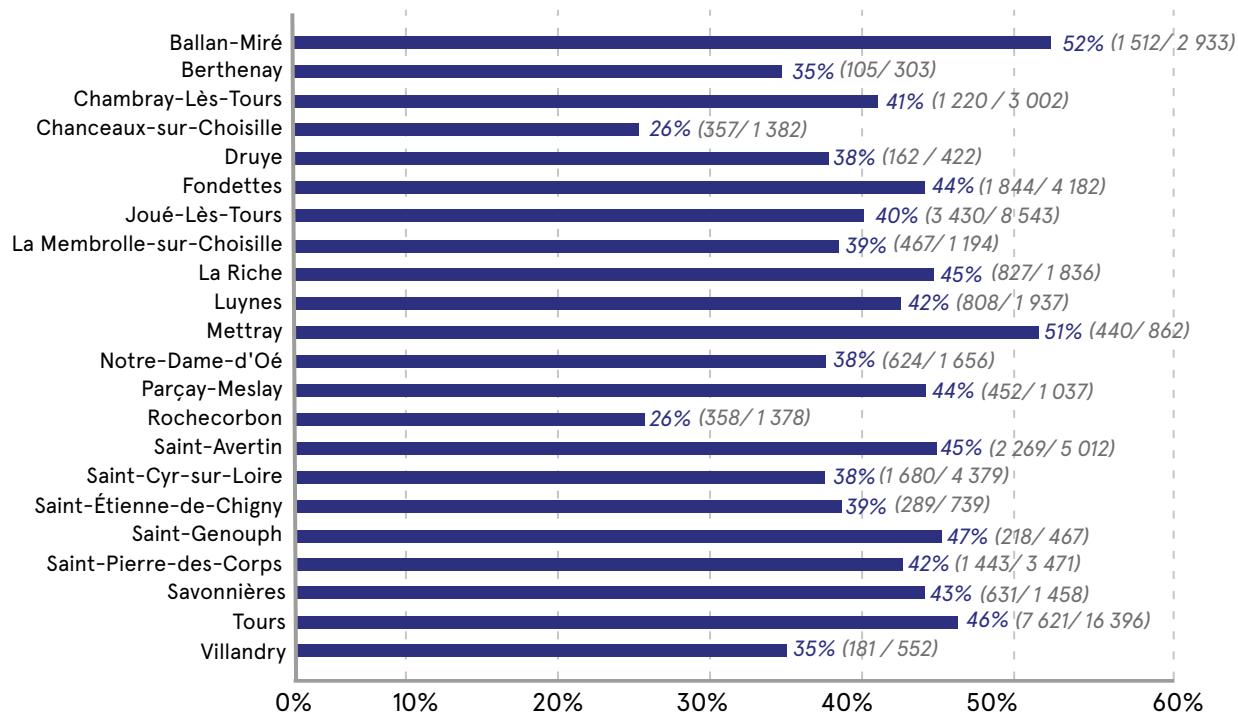


LES COMPOSTEURS

[Voir page 21.](#)

Répartition du nombre de composteurs individuels par foyer pavillonnaire

Nombre total de composteurs : **26 948**



LA MAINTENANCE

[Voir page 20.](#)

Envoyé en préfecture le 15/12/2025

Reçu en préfecture le 15/12/2025

Publié le

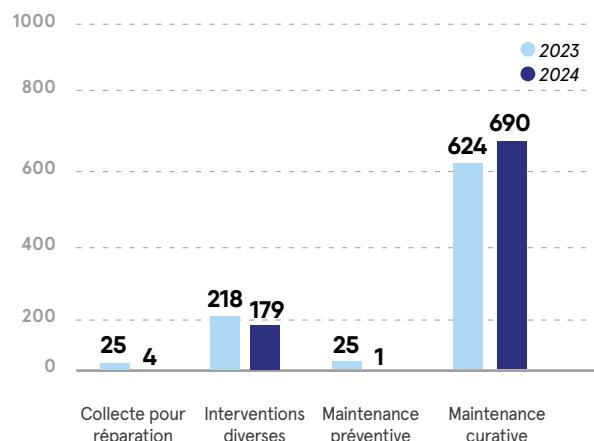
S²LO

ID : 037-213701394-20251209-DEL_09122025_02-DE

Nombre d'interventions sur le parc de PAVE

	2023	2024	Évolution
Collecte pour réparation	25	4	-84%
Interventions diverses	218	179	-18%
Maintenance préventive	25	1	-96%
Maintenance curative	624	690	+11%
TOTAL INTERVENTIONS	892	874	-2%

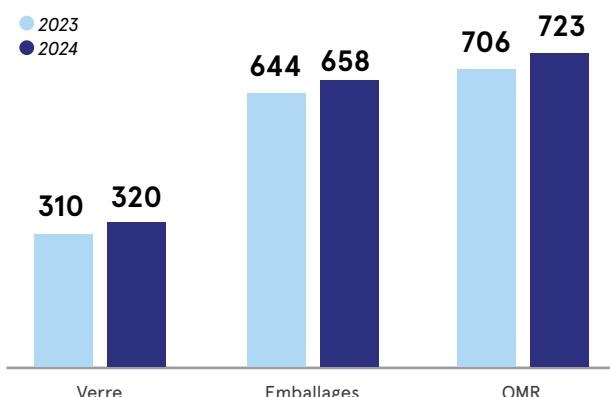
Interventions de maintenance PAVE



DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU

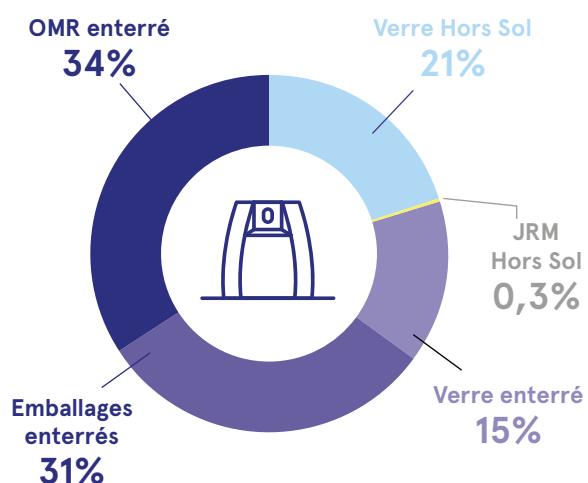
[Voir page 20.](#)

Évolution du nombre de conteneurs enterrés



Répartition des Points d'Apport Volontaire enterrés et hors sol

2 123



FRÉQUENTATION ET BADGES D'ACCÈS AUX RECYPARCS

Voir page 23.

Envoyé en préfecture le 15/12/2025

Reçu en préfecture le 15/12/2025

Publié le

ID : 037-213701394-20251209-DEL_09122025_02-DE



Nombre de visites dans les recyparcs de la Métropole de Tours

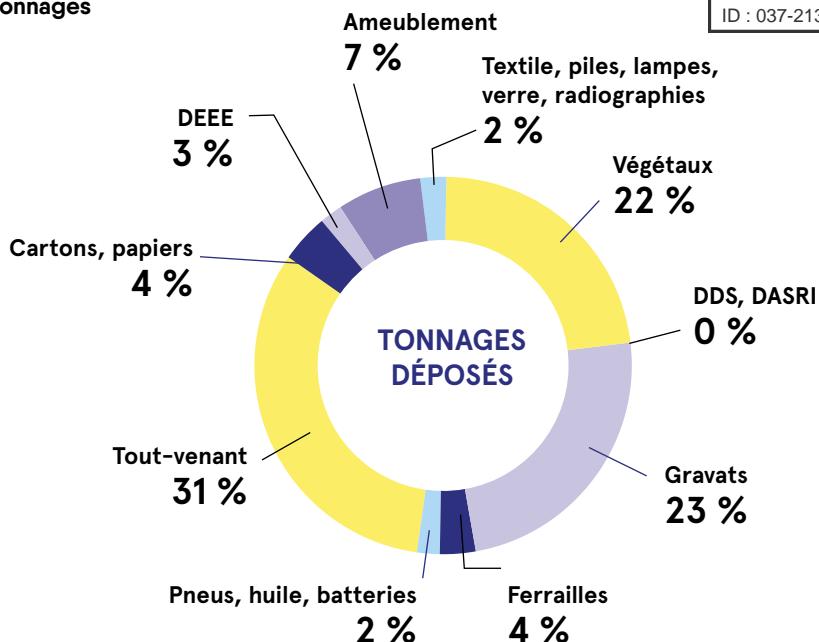
Fréquentation	NOMBRE DE VISITES DANS LES RECYPARCS DE LA METROPOLE DE TOURS							
	Milletière	Grange-David	Haute Limougeure	Bois de Plante	Aubuis	Joué-Lès-Tours	Cassantin	TOTAL
2008	83 432	45 543	76 074	20 148	35 173			260 370
2009	89 356	52 467	76 397	21 222	39 786			279 228
2010	87 606	53 350	74 223	23 077	41 375	33 244		312 875
2011	89 139	56 135	77 805	24 384	45 883	37 552		330 898
2012	78 364	56 304	80 128	26 369	42 033	39 745		322 943
2013	79 589	65 572	84 513	26 306	42 476	42 316		340 772
2014	92 331	68 192	91 358	26 970	51 706	44 693	34 125	409 375
2015	92 250	69 190	91 970	26 132	52 476	43 597	33 300	408 915
2016	78 701	82 288	88 010	25 750	51 135	45 967	27 600	399 451
2017	68 510	71 197	68 508	25 578	46 514	59 753	22 400	362 460
2018	77 389	61 795	77 039	21 151	45 130	77 046	21 147	380 697
2019	71 433	57 931	70 812	18 500	44 109	79 963	26 111	368 859
2020	65 259	35 824	62 102	20 847	37 208	68 008	23 162	312 410
2021	87 946	42 611	76 859	24 016	48 895	70 991	27 139	378 457
2022	82 319	41 117	69 483	31 540	41 029	75 495	23 040	364 023
2023	81 000	34 585	70 273	27 473	45 451	79 547	26 738	365 067
2024	39 773	46 654	58 205	29 246	38 313	71 175	26 718	310 084
Evolution 2023-2024	-51%	+35%	-17%	+6%	-16%	-11%	0%	-15%

LES TONNAGES DÉPOSÉS EN RECYPARCS

Voir page 24.

	Milletière	Grange-David	Haute Limougeure	Bois de Plante	Aubuis	Joué-Lès-Tours	Cassantin	TOTAL
Végétaux	1 128	969	1 763	541	884	1 614	1 089	7 989
Gravats	1 132	1 172	1 352	776	1 093	1 710	748	7 983
Ferrailles	196	175	204	113	171	620	139	1 618
Cartons	146	147	180	77	107	177	93	926
Divers	1 561	1 851	2 072	1 065	1 295	2 332	1 337	11 513
Papiers	70	95	97	47	50	92	25	476
Huile vidange	10	5	5	5	4	10	5	44
Batteries	0,4	0,7	1,3	2,8	1,3	1,7	3,4	12
DDS hors REP	12	17	14	11	13	31	14	111
DDS ECO-DDS	32	28	29	16	21	35	15	176
DASRI	0,18	0,05	0,07	0,04	0,05	0,04	0,03	0,4
DEEE	208	207	187	116	148	274	140	1 280
Ameublement	427	459	427	241	239	539	353	2 684
Plâtre		56		40	42	83	34	255
Polystyrène	3,0	3,4	2,4	1,5	2,3	1,6	2,7	17
Pneus	7	10	13	4	7	11	7	59
Textile	41	24	22	16	22	29	17	171
Piles	2	2	2	1	2	2	1	13
Lampes	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,2	4
Verre	115	119	183	107	50	120	45	739
Radiographies	0,4	0,7	0,4	0,2	0,6	0,4	0,2	3
TOTAL	5 244	5 497	6 678	3 266	4 237	7 844	4 145	36 910

Répartition des tonnages



LES FILIÈRES DE TRAITEMENT DES RECYPARCS

DÉCHETS	FILIÈRE	TRAITEMENT
Végétaux	BRANGEON et ACTE	tri, broyage compostage
Gravats	COVALI	criblage, réutilisation
Ferrailles	AFM DERICHEBOURG	tri, broyage, valorisation
Cartons	PAPREC	tri, valorisation
Plâtre	VALOBAT	criblage, réutilisation
Divers	SUEZ ENVIRONNEMENT	tri, valorisation ou enfouissement
Papiers	PAPREC	tri, broyage, valorisation
Ameublement	ECO-MAISON	tri, valorisation
Huile	CYCLEVIA	régénération, valorisation
Batteries	DERICHEBOURG	tri, broyage, valorisation
DDS	ECO-DDS (BS ENVIRONNEMENT)	tri, valorisation
Amiante	SANITRA FOURRIER	enfouissement
DEEE	ECOSYSTEM (PAPREC)	tri, valorisation
Pneus	ALIAPUR (MEGANPEUS)	tri, valorisation
Textile	LE RELAIS	tri, réutilisation, valorisation
Piles	COREPILE	tri, valorisation
Lampes	ECOSYSTEME	tri, valorisation
Cartouches encre	PRINTERREA	tri, réutilisation

COLLECTE DES DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

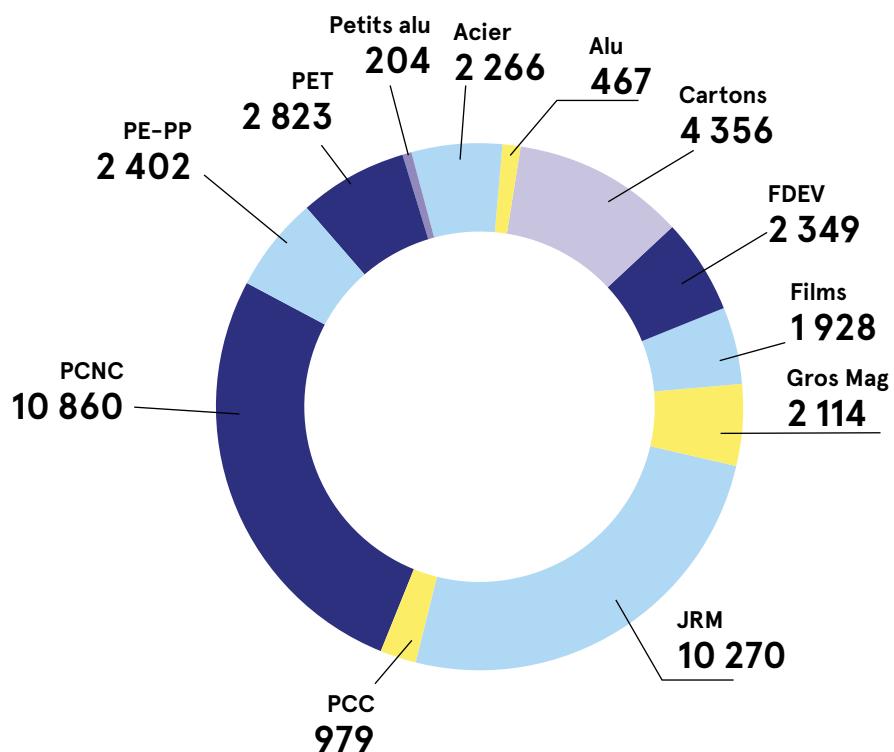
Voir page 24.

Répartition des tonnages

Collectés par TRI 37	Gros électroménagers		Écrans	Petits Appareils en Mélange	TOTAL
	Hors Froid	Froid			
2009	301	110	268	255	934
2010	364	151	356	326	1 197
2011	337	138	321	338	1 134
2012	292	131	275	322	1 020
2013	354	170	316	366	1 205
2014	368	206	314	475	1 363
2015	457	238	301	509	1 505
2016	536	284	366	533	1 718
2017	524	292	258	544	1 617
2018	513	273	205	528	1 519
2019	564	286	184	595	1 629
2020	583	269	164	599	1 615
2021	553	293	160	609	1 614
2022	495	280	132	553	1 460
2023	482	283	114	540	1 419
2024	528	282	122	560	1 492
Évolution 2023-2024	+10%	-1%	+7%	+4%	+5%

RÉPARTITION DES FLUX VALORISABLES EN TONNES

Voir page 26.



LES RECETTES DE VENTE DES MATIÈRES

Voir page 28.

Montant des recettes issues de la vente des matériaux du centre de tri

Matières	Prix de vente moyen en €/tonne	Tonnage vendu	Recettes annuelles en €
Acier	205	523	107 491
Papier	131	3045	397 821
Verre	25	9521	237 264
Aluminium	757	126	95 332
Petits alu	6	48	281
Brique alimentaire	15	224	3 363
Cartons bruns	121	1822	219 871
Gros de magasin	32	525	17 026
Papier Carton Non Complexé	97	3671	355 000
Plastique PET clair	384	801	307 846
Flux plastique développement	0	571	0
Plastique PE/PP	79.8	628	50 106
Film plastique	0	608	0
Total des ventes			1 791 401

LES RECETTES DE SOUTIEN AU TRI DE CITEO

Voir page 28.

Montant

Solde emballages 2023	1 176 129 €
Soutiens papiers 2023	344 159 €
Accompte T2	1 741 600 €
Accompte T4	1 898 400 €

LES VÉGÉTAUX

Voir page 30.

Répartition des tonnages de déchets verts et souches

	2020	2021	2022	2023	2024
Chanceaux-sur-Choisille	7 900 T	8 500 T	7 000 T	8 200 T	8 330 T
Charentilly	4 450 T	4 280 T	3 000 T	3 500 T	3 562 T
Saint-Avertin	12 585 T	14 000 T	11 620 T	13 200 T	14 296 T
Saint-Pierre-des-Corps	2 450 T	1 900 T	1 935 T	2 100 T	2 220 T

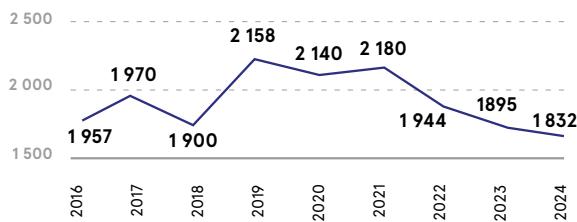
LES ENCOMBRANTS traités sur la plateforme des Douets (RV porte-à-porte et bailleurs, Services techniques et Propreté Urbaine)

Voir page 31.

Tonnages collectés et valorisés

Bois	52%	DBR Mettray
Ferraille	9%	Derichebourg
Combustibles	37%	Valcante
Tout-venant	2%	Sonzay

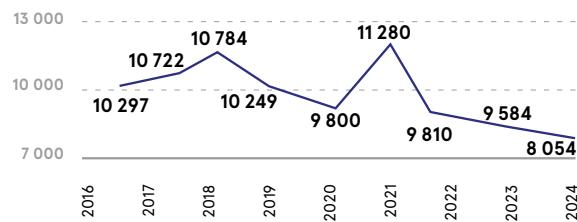
Évolution des tonnages d'encombrants



LES GRAVATS

Voir page 31.

Évolution des tonnages de gravats



LE BOIS

Voir page 31.

Origine des tonnages traités

	2020	2021	2022	2023	2024
Services techniques	30 T	50 T			
Démantèlement des encombrants	885 T	1 020 T	890 T	904 T	919 T

LES DÉCHETS NON VALORISÉS (PARTICULIERS, REFUS DE TRI, ASSOCIATIONS ET SERVICES TECHNIQUES DES COMMUNES)

 Voir page 32.

Tonnages traités en 2023

EXUTOIRE	Déchets	2021	2022	2023	2024
SONZAY	OMR (y compris les services techniques des communes)	59 719	54 215	47 253	53 670
	Centre de transfert de La Grange David	46 000	40 840	27 966	11 989
	Direct	13 700	13 110	13 503	36 800
	Centre de transfert de Saint-Pierre-des-Corps	19	265	5 784	4 881
	Déchets non valorisables des recyparcs (direct)	3 380	4 840	3 117	170
	Déchets non valorisables des recyparcs (après surtri)	6 450	2 380	5 055	4 613
TOTAL ENFOUI		75 534	66 385	55 425	58 453
VALCANTE	OMR (y compris les services techniques des communes)	6 680	10 200	17 394	16 658
	Centre de transfert de La Grange David	230	4 075	11 240	10 434
	Centre de transfert de Saint-Pierre-des-Corps	6 450	6 125	6 154	5 113
	Déchets des recyparcs (après surtri)	4 070	3 630	805	1 111
	TOTAL VALORISÉ ÉNERGÉTIQUEMENT	10 900	13 975	18 199	17 769
TOTAL DES DÉCHETS RÉSIDUELS		86 434	80 360	73 624	76 221

LE TOUT-VENANT DES RECYPARCS

 Voir page 32.

Résultat du surtri réalisé à Montlouis-sur-Loire

	2020	2021	2022	2023	2024
Recyclage	1 035 T 9%	166 T 2%	130 T 2%	183 3%	169 3%
Valorisation énergétique	4 140 T 36%	4 070 T 37%	3 630 T 57%	804 13%	1 111 19%
Enfouissement	6 325 T 55%	6 450 T 59%	2 380 T 37%	5 053 84%	4 613 78%

ÉVOLUTION DES TONNAGES DEPUIS 2017

 Voir page 32.

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Tout-venant surtrié	5 378	5 725	6 375	11 360	9 930	5 740	6 042	5 893
Tout-venant enfoui	6 160	5 557	3 729	145	3 370	4 840	3 118	4 613
TOTAL	11 538	11 282	10 104	11 505	13 300	10 580	9 160	10 506

Envoyé en préfecture le 15/12/2025

Reçu en préfecture le 15/12/2025

Publié le

ID : 037-213701394-20251209-DEL_09122025_02-DE



TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE

60 avenue Marcel Dassault - 37206 Tours Cedex 3 - CS30651

Crédit photos : © Léonard de Serres, Services TMVL
Direction Stratégie et Valorisation des Déchets et Matières de Tours Métropole Val de Loire
Conception et réalisation : women-and-men.com